Bulletin officiel de l'administration centrale du ministère des Finances et des Comptes publics et du ministère de l'Économie, de l'industrie et du Numérique

N° 61 – novembre – décembre 2014

SOMMAIRE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

IGPDE

Arrêté du 8 décembre 2014 portant nomination à la onzième promotion du CHEDE - session 2014 .... p. 6

Arrêté du 8 décembre 2014 portant nomination à la troisième promotion du CHEDE (experts comptables) – session 2014 .... p. 10

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

Arrêté du 12 décembre 2014 portant nomination au comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics .... p. 12

Arrêté du 15 décembre 2014 portant nomination aux comités consultatifs interrégionaux de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics .... p. 13

DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

Arrêté du 12 novembre 2014 portant nomination à la commission paritaire du personnel administratif des chambres de commerce et d'industrie.............. p. 14

Arrêté du 16 décembre 2014 portant nomination au conseil d'administration de l'office national d'information sur les enseignements et les professions....... p. 16

SERVICE DE L'INDUSTRIE

Arrêté du 2 décembre 2014 portant nomination au conseil d'administration du centre technique industriel de la construction métallique .... p. 17

Arrêté du 9 décembre 2014 portant nomination au conseil d'administration du comité professionnel de développement de l'horlogerie, de la bijouterie, de la joaillerie, de l'orfèvrerie et des arts de la table .... p. 19

DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR

Arrêté du 6 août 2014 modifiant l'arrêté du 27 février 2014 portant classement d'attachés économiques stagiaires de la direction générale du Trésor........ p. 20

Arrêté du 31 octobre 2014 portant nomination au Bureau central de tarification.. p. 21

Arrêté du 10 novembre 2014 portant nomination au Bureau central de tarification.. p. 22

Arrêtés du 18 novembre 2014 portant classement après promotion dans le corps des conseillers économiques... p. 23

Arrêté du 26 novembre 2014 portant nomination au tour extérieur 2015 dans le corps des conseillers économiques... p. 24

Arrêté du 25 novembre 2014 portant avancement de grade dans le corps des attachés économiques au titre de l'année 2014 .... p. 25

Arrêté du 25 novembre 2014 portant avancement de grade dans le corps des attachés économiques au titre de l'année 2014 .... p. 27

Arrêté du 8 décembre 2014 portant nomination au bureau central de tarification.. p. 29

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Arrêté du 3 décembre 2014 portant nomination à la commission nationale chargée de l'examen des demandes d'autorisation d'inscription au tableau de l'Ordre des experts-comptables.. p. 30

Arrêté du 3 décembre 2014 portant nomination à la chambre nationale de discipline de l'Ordre des experts-comptables.. p. 31

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INSEE

Décision du 18 novembre 2014 portant délégation de signature au Groupe des écoles nationales d'économie et statistique (GENES).......................... p. 32

Arrêté du 17 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 23 septembre 2014 portant délégation de signature pour les directions régionales et interrégionales de l'INSEE.. p. 37

Arrêté du 18 décembre 2014 portant délégation de signature à l'INSEE... p. 40

SERVICE DU CONTRÔLE GÉNÉRAL ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Décision du 1er octobre 2014 portant affectation à la mission fonctionnelle « Contrôle ».. p. 41

Arrêté du 3 octobre 2014 portant affectation d'une contrôleure générale .. p. 42

Arrêté du 3 octobre 2014 portant désignation du responsable de la mission « Recherche appliquée et promotion de la qualité » .... p. 43

Arrêté du 3 octobre 2014 portant affectation d'un contrôleur général .... p. 44

Arrêté du 3 octobre 2014 portant affectation d'un contrôleur général .... p. 45

Décision du 3 octobre 2014 portant affectation d'une administratrice civile hors classe .... p. 46

Décision du 3 novembre 2014 portant affectation à la mission « Administration et valorisation des ressources » .... p. 47

Arrêté du 12 novembre 2014 portant affectation d'un contrôleur général économique et financier .... p. 48

Arrêté du 12 novembre 2014 portant affectation à la mission « Espace, armement et industries diverses liées aux activités régaliennes de l'État .... p. 49

Arrêté du 12 novembre 2014 portant affectation à la mission « Écologie et développement durable » .... p. 50

Arrêté du 12 novembre 2014 portant affectation à la mission de contrôle économique et financier des transports... p. 51

Arrêté du 12 novembre 2014 portant affectation à la mission « Gestion des ressources humaines et audit salarial du secteur public » .... p. 52

Arrêté du 12 novembre 2014 portant affection à la mission des Audits ..... p. 53

Décision du 1er décembre 2014 portant affectation à la mission « Aménagement des territoires, villes, logement, outre-mer » .... p. 54

Arrêté du 18 décembre 2014 mettant une contrôleure générale à disposition de la mission « EDF et autres organismes du secteur de l'énergie »........... p. 55

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE, DE L'ÉNERGIE ET DES TECHNOLOGIES

Institut Mines-Télécom

Décision du 14 novembre 2014 relative à la composition du bureau de vote pour les élections relatives à la commission commune de discipline aux agents contractuels régis par le décret n°2000-677 du 18 juillet 2000..................... p. 56

École nationale supérieure des mines de Paris (Mines ParisTech)

Arrêté du 5 novembre 2014 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris .... p. 57

École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne (Mines Saint-Etienne)

Arrêté du 29 octobre 2014 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, spécialité Microélectronique et Applications .... p. 58

Arrêté du 13 novembre 2014 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne............................ p. 60

Arrêté du 25 novembre 2014 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne – Cycle Ingénieurs Civils.. p. 61

Arrêté du 28 novembre 2014 portant nomination du secrétaire général de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne............................ p. 64

Arrêté du 1er décembre 2014 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne............................ p. 65

École nationale supérieure des mines d'Alès (Mines Alès)

Arrêté du 27 octobre 2014 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès... p. 66

Arrêtés du 28 octobre 2014 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès .... p. 67

Arrêtés du 29 octobre 2014 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès .... p. 70

Arrêtés du 30 octobre 2014 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès .... p. 73

Arrêté du 31 octobre 2014 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès, spécialité informatique et réseaux.. p. 77

Arrêté du 31 octobre 2014 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès, spécialité conception et management de la construction .... p. 78

Arrêté du 1er décembre 2014 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines d'Alès .... p. 79

École nationale supérieure des mines de Douai (Mines Douai)

Arrêté du 24 octobre 2014 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Douai.. p. 80

Arrêté du 1er décembre 2014 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Douai.. p. 81

École nationale supérieure des mines de Nantes (Mines Nantes)

Arrêté du 10 novembre 2014 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Nantes..................................... p. 82

Arrêté du 3 décembre 2014 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Nantes..................................... p. 83

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AMÉNAGEMENT, DU LOGEMENT ET DE LA NATURE

Arrêté du 19 novembre 2014 modifiant l'arrêté du 5 mars 2013 portant nomination des membres du conseil d'administration du centre technique de matériaux naturels de construction (CTMNC) pour la période 2013-2015 ... p. 84

MONNAIE DE PARIS

Décision n° 2014-23 du 15 juillet 2014 portant délégation de signature.... p. 86

Décision n° 2014-25 du 15 juillet 2014 portant délégation de signature..... p.87

Décision n° 2014-26 du 15 juillet 2014 portant délégation de signature.... p. 88

Décision n° 2014-27 du 30 Septembre 2014 portant délégation de signature.. p. 89

Décision n° 2014-28 du 30 Septembre 2014 portant délégation de signature.. p. 91

Décision n° 2014-29 du 30 Septembre 2014 portant délégation de signature.. p. 93

Décision n° 2014-30 du 30 Septembre 2014 portant délégation de signature.. p. 94

DOCUMENT SIGNALÉ

Annexe à l'arrêté du 4 novembre 2014 agréant le programme de formation dispensé par l'association nationale des directeurs de pélerinages en lien avec l'Institut catholique de la Méditerranée .... p. 95

Arrêté du 8 décembre 2014 portant nomination à la onzième promotion du CHEDE (Cycle des Hautes Études pour le Développement Economique) (Session 2014)

Le ministre des finances et des comptes publics,
Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

Vu l'arrêté du 5 juillet 2001 modifié portant création de l'Institut de la Gestion publique et du Développement économique ;

arrêtent

article 1
Sont nommés anciens auditeurs de la onzième promotion du cycle des hautes études pour le développement économique (session 2014) :

M. Baudot (*Frédéric*)	directeur délégué, direction du développement France, Suez Environnement
M. Berry (*Didier*)	directeur associé, CSL Conseil
Mme Blaise (*Dorothée*)	gérante, Sarl Nouvelle Miroiterie GBM
Mme Bouissou (*Christine*)	vice-présidente du conseil d'administration, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis
M. Bousquet (*Robert*)	président, Sterela
Mme Brion (*Nathalie*)	présidente, Tendances Institut
Mme Broquet (*Agnès*)	directrice de la communication, Conseil général de Loire-Atlantique
M. Carugati (*Brice*)	président, Adesa
M. Chansou (*Emmanuel*)	directeur exécutif, Réseau Gesat
M. Chevaillier (*Jérôme*)	Contrôleur général économique et financier, Mission contrôle, Contrôle général économique et financier, ministères économiques et financiers
M. Commaret (*Philippe*)	directeur général, ES énergies
Mme Cozien (*Anne-Marie*)	directrice générale, AMC
Mme Debreil (*Aude*)	directrice générale des services, Conseil général des Yvelines
M. Djermoun (*Yann*)	chef de cabinet du Président, Conseil régional de Champagne-Ardenne
M. Dubois (*Philippe*)	chargé du Développement International, Département Épargne Patrimoniale, CNP Assurances
Mme Dumas (*Emmanuelle*)	conseillère Europe de l'est, Chambre de commerce et d'industrie Ile-de-France
M. Dutheil (*Jean-François*)	chef de la délégation aux relations internationales, Direction générale des douanes et droits indirects, ministères économiques et financiers

Mme Engstrom (*Régine*)	directrice des espaces verts et de l'environnement, Mairie de Paris
M. Escudié (*Florian*)	adjoint au sous-directeur des affaires économiques internationales, Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats, Ministère des affaires étrangères
M. Fischer (*Jean-Charles*)	secrétaire général, École polytechnique
M. Galeron (*Marc*)	directeur régional des douanes et droits indirects de Lyon, Direction générale des douanes et droits indirects, ministères économiques et financiers
Mme Gommard (*Isabelle*)	directrice des ressources humaines, Institut Mines Telecom
Mme Grisoglio (*Agnès*)	directrice des relations extérieures, SNCF
Mme Héraud (*Françoise*)	directrice investissements résidentiel, CBRE Capital Markets
Mme Lagarde (*Sylvie*)	directrice régionale Ile-de-France, Institut national de la statistique et des études économiques, ministères économiques et financiers
M. Laine (*Brice*)	responsable du développement commercial et finance, Egis Projects SA
Mme Laravoire (*Karine*)	directrice exécutive courrier zone sud-ouest, Groupe La Poste
M. Le Coq (*Xavier*)	délégué national à l'industrie, Confédération française de l'encadrement – Confédération générale des cadres
M. Le Maire (*Tanguy*)	directeur des particuliers, des partenariats et des Dom-Com, Generali France
Mme Le Maire Tagliaferro (*Sibylle*)	directrice des relations institutionnelles et directrice générale de Bayard Média, Bayard Presse
M. Le Maréchal (*Edouard*)	directeur conseil et dirigeant, Tangenciels
M. Lefort (*Christophe*)	directeur général des services, Communauté de communes Cluses Arve
M. Lepeltier (*Fabrice*)	directeur associé, responsable de l'activité «gouvernance, risques et conformité», BearingPoint
Mme Livingston (*Kara*)	directrice du marché Espagne, SNCF Voyages
Mme Madelin (*Virginie*)	déléguée à la modernisation, Secrétariat général, ministères économiques et financiers
M. Mejdoubi (*Mehdi*)	chef de pôle Hospitalier, Imagerie Médicale, CHU de Martinique Hôpital PZQ
M. Metzger (Philippe)	capitaine de frégate, chargé du développement *de* l'économie maritime, État-major de la Marine, Ministère de la défense
M. Moity (*Philippe*)	associé, ExcelLance
M. Montazeaud (*Jean-Marie*)	notaire associé, SCP Millet-Montazeaud Notaires

M. Montjovet (*Pierre-André*)	chargé de mission auprès de la Direction, MFGI
Mme Orain (*Hélène*)	secrétaire générale, Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture, Ministère de la culture et de la communication
M. Padberg (*Nicolas*)	directeur, Institut universitaire des métiers et du patrimoine
M. Peiffert (*Cédric*)	président, Association française pour l'accompagnement des jeunes entrepreneurs
M. Pérard (*Thierry*)	Ingénieur de l'armement, chef du service des affaires industrielles et de l'intelligence économique, direction générale de l'armement, Ministère de la défense
Mme Pérocheau (*Audrey*)	directrice de l'organisation du travail et du multicanal, Pôle emploi
M. Philippot (*Rémy*)	avocat associé, Echo avocats AARPI
M. Poirson (*Alain*)	responsable des équipes "risk corporate", BNP Paribas
M. Prené (*Séverin*)	responsable du service économie et société, Confédération française démocratique du travail
M. Quintard Kaigre (*Alexandre*)	responsable des affaires publiques et juridiques, etalab, Secrétariat général du gouvernement, Services du Premier ministre
M. Redondo (*Tomas*)	responsable des affaires juridiques, Union des industries et métiers de la métallurgie du Vaucluse
M. Rodriguez-Maroto (*Emmanuel*)	président, Octoplus SAS
M. Roesch (*Guillaume*)	directeur des affaires générales, Crédit agricole SA
M. Roesch (*Philippe*)	secrétaire général aux affaires régionales adjoint, Préfecture de la région Alsace
M. Roguet (R*omain*)	directeur général adjoint en charge des finances et de l'Audit, Conseil général de l'Oise
Mme Savary (*Julie*)	chargée de mission, cabinet de la présidence, Mutuelle générale de l'éducation nationale
Mme Schell (*Céline*)	directrice marketing, Bechtle Direct
M. Truffat (Jean-*Marie*)	secrétaire national, Union nationale des syndicats autonomes
M. Volle (*Jérôme*)	président, Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de l'Ardèche
M. Wadrawane (*Jacques*)	chargé de mission auprès du délégué général à l'Outre-mer, Ministère des Outre-Mer

article 2
La directrice générale de l'institut de la gestion publique et du développement économique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 8 décembre 2014

Le ministre des Finances et des Comptes Publics

Michel Sapin

Le ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique

Emmanuel Macron

Arrêté du 8 décembre 2014 portant nomination à la troisième promotion du CHEDE (Cycle des Hautes Études pour le Développement Économique – Experts Comptables) (Session 2014)

Le ministre des finances et des comptes publics,
Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

Vu l'arrêté du 5 juillet 2001 modifié portant création de l'Institut de la Gestion publique et du Développement économique ;

arrêtent

article 1
Sont nommés anciens auditeurs de la troisième promotion du cycle des hautes études pour le développement économique – Experts Comptables (session 2014) :

M. Baudot (Frédéric)	directeur délégué, direction du développement France, Suez Environnement
M. Blazy (*Jean-François*)	responsable division stratégie et contrôle de gestion, Direction générale des finances publiques de l'Hérault
M. Bastide (*Alexandre*)	responsable développement, Bastide Diffusion
M. Boissière (*Frédéric*)	dirigeant, Boissière et Fils
M. Cambus (*Laurent*)	délégué innovation, BPI France, Direction régionale Languedoc-Roussillon
M. Chabanon (*Yves*)	directeur financier, Dell
M. Charbonneau (*Olivier*)	dirigeant, Bephone
M. Couronne (*Bertrand*)	dirigeant, Agripal Clotures
M. Escassut (*Marc*)	dirigeant, Les Vignobles du Soleil
M. Godard (*Laurent*)	dirigeant, Sud Inox
M. Helaiem (*Stéphane*)	dirigeant, Transports Berthaud
M. Jacquet (*Luc*)	dirigeant, Boostheat
M. Kimmel (*Bernard*)	dirigeant, Arcadie Sas
M. Nayral (*Vincent*)	Directeur qualité maîtrise des risques, Pôle emploi Languedoc-Roussillon
M. Randon (*Christian*)	directeur délégué UT Hérault, Direccte Languedoc-Roussillon
M. Suzanna (*Frédéric*)	inspecteur chargé de la réglementation et du conseil aux entreprises, Direction régionale des douanes et droits indirects Languedoc-Roussillon
M. Toledo (*Michel*)	gérant, Toledo Constructions
M. Verducci (*Christophe*)	gérant, Sarl Angle Vert
M. Viala (*Pierre*)	oléiculteur, Domaine de l'Oulivie
Mme Verguin (*Damienne*)	responsable du pôle 3E, Directrice adjointe, Direccte Languedoc-Roussillon
M. Zanni (*Philippe*)	gérant, Jp Elec

article 2
La directrice générale de l'institut de la gestion publique et du développement économique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 8 décembre 2014

Le ministre des Finances et des Comptes Publics

Michel Sapin

Le ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique

Emmanuel Macron

Arrêté du 12 décembre 2014 portant nomination au comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

Vu le code des marchés publics, notamment son article 127,

Vu le décret n°2010-1525 du 8 décembre 2010 relatif aux comités consultatifs de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics, notamment son article 3,

Vu l'arrêté du 19 juillet 2005 modifiant l'arrêté du 13 février 1992 portant création des comités consultatifs interrégionaux de règlement amiable des litiges,

Vu l'arrêté du 16 décembre 2009 portant nomination au comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics de Nancy,

Vu la proposition du vice-président du Conseil d'Etat en date du 17 novembre 2014,

Arrête

Article 1er
Mme Mazzega (*Danièle*), conseiller d'Etat, présidente du tribunal administratif de Strasbourg, est nommée présidente du comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics de Nancy.

Article 2
Le directeur des affaires juridiques est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'administration centrale du ministère des Finances et des Comptes publics et du ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique.

Fait à Paris, le 12 décembre 2014

Pour le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique et par délégation :

Le directeur des affaires juridiques

Jean MAIA

Arrêté du 15 décembre 2014 portant nomination aux comités consultatifs interrégionaux de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

Vu le code des marchés publics, notamment son article 127,

Vu le décret n° 2010-1525 du 8 décembre 2010 relatif aux comités consultatifs de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics, notamment son article 3,

Vu l'arrêté du 19 juillet 2005 modifiant l'arrêté du 13 février 1992 portant création des comités consultatifs interrégionaux de règlement amiable des litiges,

Vu l'arrêté du 2 novembre 2009 portant nomination au comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics de Paris,

Vu l'arrêté du 6 décembre 2011 portant nomination au comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics de Bordeaux,

Sur la proposition du premier président de la cour des Comptes en date du 24 octobre 2014,

Arrête

Article 1er

Mme Briguet (*Danièle*), conseillère maître honoraire de la Cour des comptes, est nommée vice-présidente du comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics de Paris.

M. Chevillotte (*Jean-Paul*), président de section de chambre régionale des comptes honoraire, est nommé vice-président du comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics de Bordeaux.

Article 2

Le directeur des affaires juridiques est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'administration centrale du ministère des Finances et des Comptes publics et du ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique.

Fait à Paris, le 15 décembre 2014

Pour le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique
et par délégation :

Le directeur des affaires juridiques

Jean MAIA

Arrêté du 12 novembre 2014 portant nomination à la commission paritaire du personnel administratif des chambres de commerce et d'industrie créée par la loi n° 52-1311 du 10 décembre 1952 relative à l'établissement obligatoire d'un statut du personnel administratif des chambres d'agriculture, des chambres de commerce et des chambres de métiers

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

Vu le code de commerce, notamment ses articles L. 712-11, R. 712-11-1 et A. 711-1 ;

Vu la loi n° 52-1311 du 10 décembre 1952 relative à l'établissement obligatoire d'un statut du personnel administratif des chambres d'agriculture, des chambres de commerce et des chambres de métiers ;

Vu l'arrêté du 25 juin 2013 relatif à la commission paritaire du personnel administratif des chambres de commerce et d'industrie créée par la loi n° 5261311 du 10 décembre 1952 relative à l'établissement obligatoire d'un statut du personnel administratif des chambres d'agriculture, des chambres de commerce et des chambres de métiers ;

Vu l'arrêté du 1er juillet 2013 portant nomination à la commission paritaire du personnel administratif des chambres de commerce et d'industrie créée par la loi n° 52-1311 du 10 décembre 1952 relative à l'établissement obligatoire d'un statut du personnel administratif des chambres d'agriculture, des chambres de commerce et des chambres de métiers, modifié ;

ARRÊTE :

Article 1er

Sont nommés membres de la commission paritaire du personnel administratif des chambres de commerce et d'industrie créée par la loi du 10 décembre 1952 susvisée, au titre des représentants du personnel des chambres de commerce et d'industrie :

Au titre du Collège des cadres,

Titulaires :

Madame *Florence* PIETTE, en remplacement de Monsieur *Frédéric* PETIT (CFE-CGC Réseaux Consulaires),

Monsieur *Gilles* MORISSEAU, en remplacement de Madame *Brigitte* GENDROT (UNSA-CCI).

Suppléant :

Madame *Brigitte* GENDROT, en remplacement de Madame *Claudine* SCHAFFHAUSER (UNSA-CCI).

Au titre du Collège des agents de maîtrise,

Titulaire :

Madame *Patricia* DOUDELET, en remplacement de Monsieur *Bernard* GAUTHIER (UNSA-CCI).

Suppléant :

Madame *Stéphanie* ROUMY, en remplacement de Monsieur *Jacques* DEGOUY (UNSA-CCI)

Article 2

Le directeur général des entreprises est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel de l'administration centrale du ministère des finances et des comptes publics et du ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique.

Fait le 12 novembre 2014

Le ministre de l'économie,
de l'industrie et du numérique,
Pour le ministre et par délégation,
Le directeur général des entreprises,

PASCAL FAURE

Arrêté du 16 décembre 2014 portant nomination au conseil d'administration de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions

Le ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique,
Vu le code de l'éducation, notamment ses articles D.313-15 et D.313-18 ;
Vu les arrêtés du 26 décembre 2011 et du 6 juillet 2012 ;

Arrête

Article 1
Sont nommés membres du conseil d'administration de l'office national d'information sur les enseignements et les professions :

Au titre des représentants de l'Etat, désignés par le ministre chargé des petites et moyennes entreprises :

Titulaire

M. *Claude* Renard, en remplacement de M. *Renaud* Riché.

Suppléant

M. *Martial* Georget.

Article 2
Le directeur général des Entreprises est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au bulletin officiel du ministère des Finances et des Comptes Publics, et du ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique.

Fait le 16 décembre 2014

Le ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique
Pour le ministre et par délégation,
Le directeur général des Entreprises

Pascal Faure

Arrêté du 2 décembre 2014 portant nomination au conseil d'administration du centre technique industriel de la construction métallique

Le ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique,

Vu l'article L.342.1 et suivants du code de la recherche fixant le statut juridique des centres techniques industriels, vu la loi n° 48.1228 du 22 juillet 1948 ;

Vu l'arrêté du 31 août 1962 modifié, portant création du centre technique industriel de la construction métallique ;

Vu l'article 7 de l'ordonnance 2004-545 du 11 juin 2004 ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2011 portant nomination au conseil d'administration du centre technique industriel de la construction métallique ;

Vu les propositions des organisations syndicales professionnelles et ouvrières les plus représentatives,

arrête

article 1
Sont nommés membres du conseil d'administration du Centre technique industriel de la construction métallique :

Au titre des représentants des chefs d'entreprise

. M. Briand (*Roger*)

. M. Cavailhé (*Mathieu)*

. M. De Laage (*Emmanuel)*

. Mme Metais (*Isabelle*)

. M. Pauvert (*Stéphane)*

. M. Raymond (*Pierre*)

. M. Rayssac (*Olivier*)

. M. Saugier (*Jean-François*)

. M. Tahay (*Jean-Pierre*)

Au titre des représentants du personnel technique

. M. Bezancon (*Denis*)

. M. Herluison (*Christophe*)

. M. Prevost (*Bruno)*

. M. Tron (*Jacques)*

Au titre des représentants de l'enseignement technique supérieur ou des personnes particulièrement compétentes soit au titre de la profession soit au titre des usagers

. M. Cajot (*Louis-Guy)*

. Mme Fricout-Cassignol *(Hélène)*

. M. Joindot *(Thomas)*

. M. Lescouarc'h (*Yvon*)

. M. Loison (*Benoît*)

Leur mandat expirera le 2 décembre 2017.

article 2
Le directeur général des entreprises est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de la République française du ministère des Finances et des Comptes publics et du ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique.

Paris, le 2 décembre 2014

Pour le ministre de l'Economie,
de l'Industrie et du Numérique,

Et par délégation,

Christophe LEROUGE

Le chef de service de l'Industrie

Arrêté du 9 décembre 2014 Portant nomination au conseil d'administration du comité professionnel de développement de l'horlogerie, de la bijouterie, de la joaillerie, de l'orfèvrerie et des arts de la table.

Le ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique ;

Vu le décret n° 2009-205 du 19 Février 2009, modifiant le décret n°81-902 du 5 Octobre 1981 portant création du comité professionnel de développement de l'horlogerie, de la bijouterie, de la joaillerie et de l'orfèvrerie.
Vu l'arrêté du 12 mai 2014, portant renouvellement du conseil d'administration du comité professionnel de développement de l'horlogerie, de la joaillerie, de l'orfèvrerie et des arts de la table.

arrête

article 1
Est nommée membre du conseil d'administration du comité professionnel de développement de l'horlogerie, de la bijouterie, de la joaillerie, de l'orfèvrerie et des arts de la table

-au titre des personnalités choisies en raison de leur compétence :

Mme Raynaud *Bénédicte*, en remplacement de Mme Gaudin *Mélanie*, démissionnaire.

article 2
Le directeur général des entreprises est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique.

Paris, le 9 décmebre 2014

Pour le ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique

Et par délégation,
Le chef du service de l'industrie

Christophe LEROUGE

Arrêté du 6 Août 2014 modifiant l'arrêté du 27 février 2014 portant classement d'attachés économiques stagiaires de la direction générale du Trésor

Vu la liste du 12 février 2014, établie par le jury, des candidats admis au concours réservé pour l'accès au corps des attachés économiques de la direction générale du Trésor du ministère des finances et des comptes publics et du ministère de l'économie, du redressement productif et du numérique, les attachés économiques stagiaires dont les noms suivent sont, par arrêté ministériel du 6 août 2014 modifiant l'article 2 de l'arrêté du 27 février 2014, classés comme suit en application du décret n° 2006-1827 du 23 décembre 2006 modifié :

- - à compter du 1er août 2014 :

Noms et prénoms	Echelon	Date d'effet d'ancienneté	Indice Brut
M. *Cyril* Morée	4ème	1er septembre 2013	466 / 408

- - à compter du 1er septembre 2014 :

Noms et prénoms	Echelon	Date d'effet d'ancienneté	Indice Brut
Mme *Camille* Campadelli	3ème	16 septembre 2013	442 / 389

- - à compter du 22 septembre 2014 :

Noms et prénoms	Echelon	Date d'effet d'ancienneté	Indice Brut
M. *Vincent* Pringault	3ème	4 juin 2013	442 / 389

Arrêté du 31 octobre 2014 portant nomination au Bureau central de tarification

Le ministre des Finances et des Comptes Publics

Vu le code des assurances, notamment son article R.250-1

arrête

article 1
Sont nommées membres du Bureau central de tarification lorsqu'il statue en matière d'assurance des engins de remontée mécanique et d'assurance des travaux de construction, en vertu des articles L.220-5 et L.243-4 du code des assurances, en qualité de représentants des personnes assujetties à l'obligation d'assurance :
Mme *Catherine* EMON, titulaire.
Mme *Sarah* LESPINASSE, suppléante.
Mme *Fabienne* LE ROUZIC, titulaire.

article 2
Est nommé membre titulaire du Bureau central de tarification lorsqu'il statue en matière d'assurance des véhicules terrestres à moteur, en vertu de l'article L.212-1 du code des assurances, en qualité de représentant des entreprises d'assurance :
M. *Julien* HAMY

article 3
Le directeur général du Trésor est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin Officiel du ministère des finances et des comptes publics et du ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique.

Fait, le 31 octobre 2014

Pour le ministre des Finances et des Comptes Publics
Et par délégation
Delphine d'Amarzit
chef de Service

Arrêté du 10 novembre 2014 portant nomination au Bureau central de tarification

Le ministre des Finances et des Comptes Publics

Vu le code des assurances, notamment son article R.250-1

arrête

article 1
Est nommée membre du Bureau central de tarification lorsqu'il statue en matière d'assurance des engins de remontée mécanique et d'assurance des travaux de construction, en vertu des articles L.220-5 et L.243-4 du code des assurances, en qualité de représentants des personnes assujetties à l'obligation d'assurance :
Mme *Sylvie* Le Douarin

article 2
Est nommé membre titulaire du Bureau central de tarification lorsqu'il statue en matière d'assurance de responsabilité civile médicale, en vertu de l'article L.251-1 du code des assurances, en qualité de représentant des entreprises d'assurance :
M. *Stéphane* Pénet

article 3
Le directeur général du Trésor est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin Officiel du ministère des finances et des comptes publics et du ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique.

Fait, le 10 novembre 2014

Pour le ministre des Finances et des Comptes Publics
Et par délégation
Thomas Groh
Sous-directeur

Arrêtés du 18 novembre 2014 portant classement après promotion

Vu l'arrêté du 17 novembre 2014 portant inscription au tableau d'avancement et promotion à la classe exceptionnelle dans le corps des conseillers économiques au titre de l'année 2014, les conseillers économiques dont les noms suivent sont, par arrêtés du 18 novembre 2014 portant classement après promotion, reclassés au grade de conseiller économiques de classe exceptionnelle à compter du 5 décembre 2014 comme suit :

Noms et prénoms	Echelon	Date d'effet	Indice Brut
M. *Jean* Le Viol	1er HE C 1er chevron	5 décembre 2015	1430 / 1115
M. *Jean-Marie* Demange	1er HE C 1er chevron	5 décembre 2015	1430 / 1115
M. *Michel* Planque	1er HE C 1er chevron	5 décembre 2015	1430 / 1115

Vu l'arrêté du 17 novembre 2014 portant inscription au tableau d'avancement et promotion à la hors classe dans le corps des conseillers économiques au titre de l'année 2014, les conseillers économiques dont les noms suivent sont, par arrêtés du 18 novembre 2014 portant classement après promotion, reclassés au grade de conseiller économiques hors classe à compter 5 décembre 2015 comme suit:

Noms et prénoms	Echelon	Date d'effet d'ancienneté	Indice Brut
M. *François* Petit	4ème	1er janvier 2014	966 / 783
M. *Daniel* Gallissaires	3ème	17 août 2014	901 / 734

Arrêté du 26 novembre 2014 portant nomination au tour extérieur 2015 dans le corps des conseillers économiques

Vu l'arrêté du 12 novembre 2014 fixant au titre de l'année 2015 la liste d'aptitude à l'emploi de conseiller économiques de la direction générale du Trésor et par l'arrêté du 26 novembre 2014 portant nomination au tour extérieur 2015 dans le corps des conseillers économiques sont nommés conseillers économiques stagiaires à compter du 1er janvier 2015 et classés comme suit :

Noms et prénoms	Echelon	Date d'effet d'ancienneté	Indice Brut
M. *Jean-Alexandre* Egéa	7ème	13 août 2014	852 / 696
M. *Bertrand* Le Tallec	7ème	1er janvier 2013	852 /696

Arrêté du 25 novembre 2014 portant avancement de grade dans le corps des attachés économiques (direction générale du Trésor), au titre de l'année 2014.

Le ministre des finances et des comptes publics et le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 2010-888 du 28 juillet 2010 relatif aux conditions générales de l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires de l'Etat, et notamment l'article 11 ;

VU le décret n° 97-511 du 21 mai 1997 modifié relatif au statut particulier des attachés économiques de la direction générale du Trésor ;

VU la proposition de la direction générale du Trésor ;

VU les tableaux d'avancement au titre de l'année 2014 établis après avis de la commission administrative paritaire du corps des attachés économiques de la direction générale du Trésor le 7 novembre 2014 ;

Arrêtent :

Article 1

Les attachés économiques principaux de 2ème classe dont les noms suivent, inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 2014, sont promus au grade d'attaché économique principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2014 dans les conditions indiquées ci-après :

Nom(s) et prénom(s)	Situation dans le grade : d'attaché économique principal de 2ème classe		Situation dans le grade : d'attaché économique principal de 1ère classe	
	échelon	depuis le	échelon	date d'effet
M. *Patrick* PILLON	7ème	1er octobre 2010	1er	1er janvier 2014
M. *Bernard* DUFRESNE	7ème	1er décembre 2010	1er	1er janvier 2014

Article 2

L'attaché économique dont le nom suit, inscrit au tableau d'avancement au titre de l'année 2014, est promu au grade d'attaché économique principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2014 et est classé dans ce grade, conformément aux dispositions de l'article 15 du décret du 21 mai 1997 susvisé, dans les conditions indiquées ci-après :

Nom(s) et prénom(s)	Situation dans le grade : d'attaché économique		Situation dans le grade : d'attaché économique principal de 2ème classe		
	échelon	depuis le	échelon	date d'effet	ancienneté conservée au :
M. *Jean-François* DATHIE	11e	3 décembre 2010	6e	1er janvier 2014	1er juillet 2011

Article 3
Compte tenu de son ancienneté conservée, M. Jean-François DATHIE est élevé au 7ème échelon du grade d'attaché économique principal de 2ème classe, à compter du 1er janvier 2014.

Article 4
Le directeur général du Trésor est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au journal officiel de la République française.

Fait le 25 novembre 2014

Le ministre des Finances et des Comptes publics,
Pour le ministre et par délégation,
le secrétaire général,
Thomas COURBE

Le ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique,
Pour le ministre et par délégation,
le secrétaire général,
Thomas COURBE

Arrêté du 25 novembre 2014 portant avancement de grade dans le corps des attachés économiques (direction générale du Trésor), au titre de l'année 2014.

Le ministre des finances et des comptes publics et le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU Le décret n° 2010-888 du 28 juillet 2010 relatif aux conditions générales de l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires de l'Etat, et notamment l'article 11 ;

VU le décret n° 97-511 du 21 mai 1997 modifié relatif au statut particulier des attachés économiques de la direction générale du Trésor ;

VU l'arrêté ministériel du 5 juin 2014 fixant les modalités de l'épreuve de sélection professionnelle et les règles relatives à la composition et au fonctionnement du jury pour l'accès au grade d'attaché économique principal de 2ème classe ;

VU l'arrêté ministériel du 17 juin 2014 autorisant au titre de l'année 2014 l'ouverture d'une sélection par voie d'examen professionnel pour l'accès au grade d'attaché économique principal de 2ème classe ;

VU le tableau d'avancement dans le corps des attachés économiques de la direction générale du Trésor au titre de l'année 2014, établi au vu de la liste des lauréats arrêtée par le jury le 17 octobre 2014, à l'issue de la sélection organisée par voie d'examen professionnel ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire du corps des attachés économiques de la direction générale du Trésor le 7 novembre 2014 ;

Arrêtent :

Article 1

Les attachés économiques de la direction générale du Trésor dont les noms suivent, inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 2014, sont promus au grade d'attaché économique principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2014 et sont classés dans ce grade, conformément aux dispositions de l'article 15 du décret du 21 mai 1997 susvisé, dans les conditions suivantes :

Nom / Prénom :	date d'effet	échelon	ancienneté conservée au
M. *Alain* BERDER	1er janvier 2014	3e	1er janvier 2012
M. *Marc* CAGNARD	1er janvier 2014	4e	21 septembre 2013

M. *Bertrand* de LA FOREST DIVONNE	1er janvier 2014	4e	19 février 2013
M. *Laurent* ESTRADE	1er janvier 2014	4e	15 janvier 2012
M. *Jean-François* GOUMY	1er janvier 2014	3e	1er mai 2012
M. *Christian* LEVON	1er janvier 2014	5e	1er juillet 2011
M. *François* REMOVILLE	1er janvier 2014	4e	30 octobre 2013

Article 2
Compte tenu de son ancienneté conservée, M. BERDER *Alain* est élevé au 4ème échelon du grade d'attaché économique principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2014.
Article 3
Compte tenu de son ancienneté conservée, M. *Laurent* ESTRADE est élevé au 5ème échelon du grade d'attaché économique principal de 2ème classe à compter du 15 janvier 2014.
Article 4
Compte tenu de son ancienneté conservée, M. *Jean-François* GOUMY est élevé au 4ème échelon du grade d'attaché économique principal de 2ème classe à compter du 1er mai 2014.
Article 5
Compte tenu de son ancienneté conservée, M. *Christian* LEVON est élevé au 6ème échelon du grade d'attaché économique principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2014.
Article 6
Le directeur général du Trésor est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au journal officiel de la République française.

Fait le 25 novembre 2014

Le ministre des Finances et des Comptes publics,
Pour le ministre et par délégation,
le secrétaire général,
Thomas COURBE

Le ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique,
Pour le ministre et par délégation,
le secrétaire général,
Thomas COURBE

Arrêté du 8 décembre 2014 portant nomination au Bureau central de tarification

Le ministre des Finances et des Comptes Publics

Vu le code des assurances, notamment son article R.250-1

arrête

article 1
Est nommé membre titulaire du Bureau central de tarification lorsqu'il statue en matière d'assurance des engins de remontée mécanique et d'assurance des travaux de construction, en vertu des articles L.220-5 et L.243-4 du code des assurances, en qualité de représentant des entreprises d'assurance :
M. *Michel* Klein

article 2
Le directeur général du Trésor est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin Officiel du ministère des finances et des comptes publics et du ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique.

Fait, le 8 décembre 2014

Pour le ministre des Finances et des Comptes Publics

Et par délégation

Thomas Groh
Sous-directeur

Arrêté du 3 décembre 2014 portant nomination à la commission nationale chargée de l'examen des demandes d'autorisation d'inscription au tableau de l'Ordre des experts-comptables

Le ministre des finances et des comptes publics et le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

Vu l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 modifiée portant institution de l'ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable, notamment son article 7 bis ;

Vu le décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable ;

Arrêtent :

Article 1er

Monsieur Dias (*Sébastien*) est nommé membre suppléant de la commission nationale instituée par l'article 88 du décret du 30 mars 2012 susvisé pour siéger en qualité de représentant du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, en remplacement de Monsieur Vignau-Barranx (*Jérôme*).

Article 2

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l'administration centrale du ministère des finances et des comptes publics et du ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique.

Fait le 3 décembre 2014

Le ministre des finances et des comptes publics,

Michel SAPIN

Le ministre de l'économie, de l'industrie
et du numérique,

Emmanuel MACRON

Arrêté du 3 décembre 2014
Portant nomination à la chambre nationale de discipline de l'Ordre des experts-comptables

Le ministre des finances et des comptes publics et le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

Vu l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 modifiée portant institution de l'ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable, notamment son article 50 ;

Vu le décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable ;

Arrêtent :

Article 1er
Monsieur Dias (*Sébastien*) est nommé membre suppléant de la chambre nationale de discipline instituée par l'article 50 de l'ordonnance du 19 septembre 1945 susvisée pour siéger en qualité de représentant du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, en remplacement de Monsieur Vignau-Barranx (*Jérôme*).

Article 2
Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l'administration centrale du ministère des finances et des comptes publics et du ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique.

Fait le

Le ministre des finances et des comptes publics,

Michel SAPIN

Le ministre de l'économie, de l'industrie
et du numérique,

Emmanuel MACRON

Décision du 18 novembre 2014 portant délégation de signature au Groupe des écoles nationales d'économie et statistique (GENES)

Le directeur général du Groupe des écoles nationales d'économie et statistique,

Vu le décret n° 2010-1670 du 28 décembre 2010 portant création du Groupe des écoles nationales d'économie et statistique (GENES), et notamment son article 15,

Vu le décret du 20 juillet 2011 portant nomination de Monsieur *Antoine* Frachot, directeur général du GENES,

Vu l'arrêté du 25 mai 2011 modifié portant délégation de pouvoirs en matière de gestion des personnels titulaires des corps de catégories A, B et C au directeur général du GENES,

Vu la délibération du conseil d'administration du GENES du 22 juin 2011 portant délégation de pouvoirs au directeur général du GENES,

Vu la délibération du conseil d'administration du GENES du 10 novembre 2011 modifiée portant approbation du règlement général du GENES,

Vu le protocole du 27 mai 2011 entre l'INSEE et le GENES relative à la gestion des personnels titulaires affectés au sein du GENES,

Décide :

Article 1er :

Délégation est donnée à M. *Rembert* von Lowis, secrétaire général du GENES, pour signer tous actes, décisions et conventions, y compris les actes relevant du pouvoir adjudicateur relatifs à la passation des marchés publics, à l'exception des ordres de missions supérieurs à trente jours.

Article 2 :

Délégation est donnée à Mme *Françoise* Turpin, responsable des affaires financières du GENES, pour signer tous actes et conventions, y compris les actes relevant du pouvoir adjudicateur relatifs à la passation des marchés publics, à l'exception des actes afférents à la gestion du personnel, à la pré-liquidation de la paie et des ordres de missions supérieurs à trente jours.

Article 3 :

Délégation est donnée à Mme *Laurence* Bret, responsable des ressources humaines du GENES, pour signer tous actes et décisions relatifs à la gestion du personnel titulaire et contractuel du GENES, à l'exception de la signature des ordres de missions supérieurs à trente jours. Cette délégation s'applique notamment à la signature des contrats de travail, des conventions de stage et à la pré-liquidation de la paie.

Article 4 :

Délégation est donnée à M. *Jean-Marc* Dadian, responsable juridique du GENES, pour signer les correspondances et documents divers en matière juridique n'emportant pas décision, les pièces relatives aux procédures contentieuses ou amiables ainsi que les correspondances et formalités vis-à vis de la CNIL. Cette délégation ne s'étend pas aux décisions visant à ester en justice, qui relèvent de la seule autorité du directeur général du GENES et, par délégation, du secrétaire général du Groupe.

Article 6 :
Délégation est donnée à M. *Julien* Pouget, directeur de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE ParisTech), pour signer tous actes, décisions et conventions relatifs à l'activité de l'ENSAE ParisTech. Cette délégation s'applique notamment aux actes et décisions afférents à la gestion du personnel relevant de son autorité limitativement énumérés en annexe 2 de la présente décision. Sont exclus de la compétence de M. *Julien* Pouget, les actes juridiques relatifs à la passation des marchés publics supérieurs à 15 000 € relevant du pouvoir adjudicateur.

Délégation est donnée à M. *Romain* Aeberhardt, directeur des études de l'ENSAE ParisTech, pour la signature des mêmes pièces.

Délégation est donnée à M. *Arnaud* Richet, secrétaire général de l'ENSAE-CREST, pour les actes et décisions afférents à la gestion du personnel relevant de l'autorité de l'ENSAE-CREST limitativement énumérés en annexe 2 de la présente décision.

Délégation est donnée à M. Pierre Bertiaux, secrétaire général de l'ENSAE, pour la signature des actes et décisions afférents à la scolarité et à la gestion du personnel relevant de l'autorité de l'ENSAE limitativement énumérés en annexe 2 de la présente décision.

Article 7 :
Délégation est donnée à M. *Renan* Duthion, directeur de l'Ecole nationale de la statistique et de l'analyse de l'information (ENSAI), pour signer tous actes, décisions, conventions relatifs à l'activité de l'ENSAI, ainsi que pour tous les actes de gestion financière de la bibliothèque du GENES. Cette délégation s'applique notamment aux actes et décisions afférents à la gestion du personnel relevant de son autorité limitativement énumérés en annexe 2 de la présente décision. Sont exclus de la compétence de M. *Renan* Duthion, les actes juridiques relatifs à la passation des marchés publics supérieurs à 15 000 € relevant du pouvoir adjudicateur.

Délégation est donnée à M. *Laurent* Di Carlo, directeur adjoint et directeur des études de l'ENSAI, pour la signature des mêmes pièces.

Délégation est donnée à M. *Jean-Michel* Grignon, secrétaire général de l'ENSAI, pour le visa des engagements juridiques et comptables, des mandats, des ordres de reversement et des titres de recettes liés à l'exécution du budget propre de l'ENSAI et de tous ordres de mission. Délégation est également donnée à M. *Jean-Michel* Grignon pour les actes et décisions afférents à la scolarité et à la gestion du personnel relevant de l'autorité de l'ENSAI limitativement énumérés en annexe 2 de la présente décision.

Délégation est donnée à *Patrick* Gandubert, responsable du département Communication et relations extérieures de l'ENSAI, pour tous actes et conventions relatifs aux stages des élèves de l'école, et notamment les conventions et attestations de stage ainsi que les correspondances avec la CPAM.

Article 8 :
Délégation est donnée à M. *Francis* Kramarz, directeur du Centre de Recherche en Economie et Statistique (CREST), pour tous actes et conventions relatifs à l'activité du CREST, ainsi que pour les documents permettant de soumissionner à toute procédure contractuelle et les actes et décisions afférents au personnel relevant de son autorité limitativement énumérés en annexe 2 de la présente décision. Sont exclus de la compétence de M. *Francis* Kramarz, les actes juridiques relatifs à la passation des marchés publics relevant du pouvoir adjudicateur.

Délégation est donnée à M. *Arnaud* Richet, secrétaire général de l'ENSAE-CREST, pour les actes et décisions afférents à la gestion du personnel relevant de l'autorité de l'ENSAE-CREST limitativement énumérés en annexe 2 de la présente décision.

Article 9 :
Délégation est donnée à M. *Kamel* Gadouche, directeur du Centre d'accès sécurisé distant aux données (CASD), pour tous actes, conventions et contrats de prestations de service relatifs à l'activité du CASD, ainsi que pour les documents permettant de soumissionner à toute procédure contractuelle et les actes et décisions afférents à la gestion du personnel relevant de son autorité limitativement énumérés en annexe 2 de la présente décision. Sont exclus de la compétence de M. *Kamel* Gadouche, les actes juridiques relatifs à la passation des marchés publics relevant du pouvoir adjudicateur.

Article 10 :
Délégation est donnée Mme *Françoise* Courtois-Martignoni, directrice du Centre d'Etudes des Programmes Economiques (CEPE), pour tous actes et conventions relatifs à l'activité du CEPE, ainsi que pour les documents permettant de soumissionner à toute procédure contractuelle et les actes et décisions afférents à la gestion du personnel relevant de son autorité limitativement énumérés en annexe 2 de la présente décision. Sont exclus de la compétence de Mme *Françoise* Courtois-Martignoni, les actes juridiques relatifs à la passation des marchés publics relevant du pouvoir adjudicateur.

La même délégation est donnée à Mme *Isabelle* Le Blond, adjointe à la directrice du CEPE.

Article 11 :
La décision du 20 juin 2013 portant délégation de signature au GENES est abrogée.

Article 12 :
La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de l'administration centrale du ministère des Finances et des Comptes publics et du ministère de l'Économie, de l'industrie et du Numérique.

Bulletin officiel du ministère des finances et des comptes publics et du ministère délégué chargé du Budget.

Fait le 18 novembre 2014
Antoine Frachot
Le directeur général

Annexe 1 relative à la délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général du GENES

(Extrait de la délibération n° 2011-04 du 22 juin 2011)

Le conseil d'Administration décide de déléguer au directeur général du GENES les attributions relevant du conseil d'administration suivantes :

7° Les conventions d'une part, les contrats et marchés en deçà d'un seuil de 300 000 euros de dépenses d'autre part ;

9° Les dépôts de marques, brevets et de tous titres de propriété intellectuelle ;

11° L'acceptation des dons et legs ;

12° Les actions en justice et les transactions en deçà d'un seuil de 50 000 euros.

Annexe 2 relative à la délégation de signature pour les actes et décisions afférents à la gestion du personnel

Liste des actes concernés, dans le respect des règles en vigueur au GENES (ENSAI, ENSAE ParisTech, CREST, CEPE et CASD) :

- autorisations de congés, d'absence et de formation ;
- ordres de mission d'une durée inférieure à trente jours ;
- décisions d'engagement des vacataires (écoles et CEPE) ;
- décisions d'autorisation de cumul d'activité.

Arrêté du 17 décembre 2014
Modifiant l'arrêté du 23 septembre 2014 portant délégation de signature pour les directions régionales et interrégionales de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)

Le directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques,

Vu la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière statistique ;

Vu le décret n° 46-1432 du 14 juin 1946 pris pour l'application des articles 32 et 33 de la loi de finances du 27 avril 1946 relatifs à l'Institut national de la Statistique et des Etudes économiques pour la métropole et la France d'outre-mer ;

Vu le décret n° 60-516 du 2 juin 1960 modifié portant harmonisation des circonscriptions administratives ;

Vu le décret n° 89-373 du 9 juin 1989 relatif aux modalités d'organisation de l'Institut national de la Statistique et des Etudes économiques et modifiant la loi du 27 avril 1946 portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice de 1946 ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret du 22 février 2012 portant nomination du directeur général de l'Institut national de la Statistique et des Etudes économiques ;

Vu l'arrêté du 23 septembre 2014 portant délégation de signature pour les directions régionales et interrégionales de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)

Arrête :

Article 1er

L'annexe 1 de l'arrêté du 23 septembre 2014 susvisé est remplacé par l'annexe 1 du présent arrêté.

Article 2

Le présent arrêté entre en vigueur le 1er janvier 2015.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l'administration centrale du ministère de des finances et des comptes publics et du ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique

Fait le 17 décembre 2014

J.-L. TAVERNIER

Annexe 1

Identité	Corps	Direction régionale ou interrégionale
Joël Creusat	Administrateur de l'Institut national de la Statistique et des Études Économiques	Alsace
Marie-Andrée Maurand	Administrateur de l'Institut national de la Statistique et des Études Économiques	Aquitaine
Arnaud Stéphany	Administrateur de l'Institut national de la Statistique et des Études Économiques	Auvergne
Moïse Mayo	Administrateur de l'Institut national de la Statistique et des Études Économiques	Bourgogne
Michel Guillemet	Administrateur de l'Institut national de la Statistique et des Études Économiques	Bretagne
Jean-Michel Quellec	Administrateur de l'Institut national de la Statistique et des Études Économiques	Centre
Laurence Bloch	Inspectrice générale de l'Institut national de la Statistique et des Études Économiques	Champagne-Ardenne
Alain Tempier	Administrateur de l'Institut national de la Statistique et des Études Économiques	Corse
Patrick Pétour	Administrateur de l'Institut national de la Statistique et des Études Économiques	Franche-Comté
Sylvie Lagarde	Inspectrice générale de l'Institut national de la Statistique et des Études Économiques	Île-de-France
Francis Vennat	Administrateur de l'Institut national de la Statistique et des Études Économiques	Languedoc-Roussillon
Christian Toulet	Administrateur de l'Institut national de la Statistique et des Études Économiques	Lorraine
Jean-Philippe Grouthier	Inspecteur général de l'Institut national de la Statistique et des Études Économiques	Midi-Pyrénées
Daniel Huart	Inspecteur général de l'Institut national de la Statistique et des Études Économiques	Nord-Pas-de-Calais

Identité	**Corps**	**Direction régionale ou interrégionale**
Daniel Brondel	Administrateur de l'Institut national de la Statistique et des Études Économiques	Basse-Normandie
Jean-Christophe Fanouillet	Administrateur de l'Institut national de la Statistique et des Études Économiques	Haute-Normandie
Jean-Paul Faur	Inspecteur général de l'Institut national de la Statistique et des Études Économiques	Pays de la Loire
Yvonne Pérot	Administratrice de l'Institut national de la Statistique et des Études Économiques	Picardie
Fabienne Le Hellaye	Administratrice de l'Institut national de la Statistique et des Études Économiques	Poitou-Charentes
Patrick Redor	Administrateur de l'Institut national de la Statistique et des Études Économiques	Provence-Alpes-Côte-D'azur
Pascal Oger	Administrateur de l'Institut national de la Statistique et des Études Économiques	Rhône-Alpes
Didier Blaizeau	Administrateur de l'Institut national de la Statistique et des Études Économiques	Antilles-Guyane
Valérie Roux	Administratrice de l'Institut national de la Statistique et des Études Économiques	La Réunion-Mayotte

Arrêté du 18 décembre 2014 portant délégation de signature à l'Institut national de la Statistique et des Etudes économiques

Le directeur général de l'Institut national de la Statistique et des Etudes économiques,

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret du 22 février 2012 portant nomination du directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques ;

Vu l'arrêté du 24 juillet 2012 relatif à l'organisation de la direction générale de l'Institut national de la statistique et des études économiques,

Arrête :

Article 1er

Délégation est donnée aux personnes citées en annexe à l'effet de signer les actes de certification du « service fait » entrant dans la compétence du département « affaires financières et programmation des travaux et des moyens » mentionné à l'article 3 de l'arrêté du 24 juillet 2012 susvisé.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l'administration centrale du ministère de des finances et des comptes publics et du ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique

Fait le 18 décembre 2014

Jean-Luc Tavernier

Décision du 1er octobre 2014 portant affectation à la mission fonctionnelle « Contrôle » du service du Contrôle général économique et financier

Par décision de la chef du service du Contrôle général économique et financier en date du 1er octobre 2014,

Mme Soussan-Coantic *Jocelyne*, administratrice civile hors classe, est affectée à la mission fonctionnelle « Contrôle » du service du Contrôle général économique et financier.

Arrêté du 3 octobre 2014
portant affectation d'une contrôleure générale

Par arrêté du ministre des Finances et des comptes publics et du ministre de l'Economie, de l'industrie et du numérique en date du 3 octobre 2014,

Mme Amable *Marie-Jeanne*, chef de mission de contrôle général économique et financier, est affectée auprès de la chef du service du Contrôle général économique et financier.

Arrêté du 3 octobre 2014 portant désignation du responsable de la mission « Recherche appliquée et promotion de la qualité » du service du Contrôle général économique et financier

Par arrêté du ministre des Finances et des comptes publics et du ministre de l'Economie, de l'industrie et du numérique en date du 3 octobre 2014,

M. Brunhes *Pierre*, chef de mission de contrôle général économique et financier, est désigné pour diriger la mission « Recherche appliquée et promotion de la qualité » du service du Contrôle général économique et financier.

**Arrêté du 3 octobre 2014
portant affectation d'un contrôleur général**

Par arrêté du ministre des Finances et des comptes publics et du ministre de l'Economie, de l'industrie et du numérique en date du 3 octobre 2014,

M. Le Cœur *Martin*, contrôleur général de 1ère classe, est affecté auprès de la directrice régionale des finances publiques de La Réunion, pour l'assister dans sa mission de contrôle budgétaire, à compter du 2 janvier 2015.

Arrêté du 3 octobre 2014 portant affectation d'un contrôleur général

Par arrêté du ministre des Finances et des comptes publics et du ministre de l'Economie, de l'industrie et du numérique en date du 3 octobre 2014,

Article 1er

M. Métayer *Daniel*, contrôleur général de 1èr classe, est affecté auprès de la chef du service du Contrôle général économique et financier, en qualité d'adjoint.

Article 2r

M. Métayer *Daniel* est désigné pour diriger la mission « Administration et valorisation des ressources » du service du Contrôle général économique et financier.

Décision du 3 octobre 2014 portant affectation d'une administratrice civile hors classe

Par décision de la Chef du service du Contrôle général économique et financier en date du 3 octobre 2014,

Article 1er

Mme Roure *Elisabeth*, administratrice civile hors classe, est affectée à la mission « Administration et valorisation des ressources » du service du Contrôle général économique et financier, afin d'y assurer la préfiguration des fonctions de secrétaire général du service.

Article 2

Mme Roure *Elisabeth* est chargée des fonctions de responsable de la communication du service du Contrôle général économique et financier.

Décision du 3 novembre 2014 portant affectation à la mission « Administration et valorisation des ressources » du service du Contrôle général économique et financier

Par décision de la chef du service du Contrôle général économique et financier en date du 3 novembre 2014,

M. Delorme *Jacques*, administrateur civil hors classe, est affecté à la mission « Administration et valorisation des ressources » du service du Contrôle général économique et financier en qualité de chargé de mission, à compter du 3 novembre 2014.

Arrêté du 12 novembre 2014 portant affectation d'un contrôleur général économique et financier

Par arrêté du ministre des Finances et des comptes publics et du ministre de l'Economie, de l'industrie et du numérique en date du 12 novembre 2014,

M. Chevaillier *Jérôme*, contrôleur général de 2ème classe, est affecté auprès de la chef du service du Contrôle général économique et financier, en charge de la synthèse.

Arrêté du 12 novembre 2014 portant affectation à la mission « Espace, armement et industries diverses liées aux activités régaliennes de l'Etat » du service du Contrôle général économique et financier

Par arrêté du ministre des Finances et des comptes publics et du ministre de l'Economie, de l'industrie et du numérique en date du 12 novembre 2014,

M. Kearney *Philippe*, chef de mission de contrôle général économique et financier, est affecté à la mission « Espace, armement et industries diverses liées aux activités régaliennes de l'Etat » du service du Contrôle général économique et financier.

Arrêté du 12 novembre 2014
portant affectation à la mission « Ecologie et développement durable »
du service du Contrôle général économique et financier

Par arrêté du ministre des Finances et des comptes publics et du ministre de l'Economie, de l'industrie et du numérique en date du 12 novembre 2014,

M. Martinot *Bertrand*, chef de mission de contrôle général économique et financier, est affecté à la mission « Ecologie et développement durable » du service du Contrôle général économique et financier.

Arrêté du 12 novembre 2014 portant affectation à la mission de contrôle économique et financier des transports du service du Contrôle général économique et financier

Par arrêté du ministre des Finances et des comptes publics et du ministre de l'Economie, de l'industrie et du numérique en date du 12 novembre 2014,

M. Millot *Didier*, contrôleur général de 2ème classe, est affecté à la mission de contrôle économique et financier des transports du service du Contrôle général économique et financier.

Arrêté du 12 novembre 2014 portant affectation à la mission « Gestion des ressources humaines et audit salarial du secteur public » du service du Contrôle général économique et financier

Par arrêté du ministre des Finances et des comptes publics et du ministre de l'Economie, de l'industrie et du numérique en date du 12 novembre 2014,

M. Parmentier *Grégoire*, chef de mission de contrôle général économique et financier, est affecté à la mission « Gestion des ressources humaines et audit salarial du secteur public » du service du Contrôle général économique et financier, dans la perspective du départ en retraite d'Alain Tessier, actuel responsable de la mission.

Arrêté du 12 novembre 2014 portant affectation à la mission des Audits du service du Contrôle général économique et financier

Par arrêté du ministre des Finances et des comptes publics et du ministre de l'Economie, de l'industrie et du numérique en date du 12 novembre 2014,

M. Testard *Hubert*, chef de mission de contrôle général économique et financier, est affecté à la mission des Audits du service du Contrôle général économique et financier.

Décision du 1er décembre 2014 portant affectation à la mission « Aménagement des territoires, ville, logement, outre-mer » du service du Contrôle général économique et financier

Par décision de la chef du service du Contrôle général économique et financier en date du 1er décembre 2014,

M. Raymond *François*, administrateur civil hors classe, est affecté à la mission « Aménagement des territoires, ville, logement, outre-mer » du service du Contrôle général économique et financier.

Arrêté du 18 décembre 2014 mettant une contrôleure générale à disposition de la mission « EDF et autres organismes du secteur de l'énergie » du service du Contrôle général économique et financier

Par arrêté du ministre des finances et des comptes publics et du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique en date du 18 décembre 2014,

Mme Dufresnoy *Françoise*, contrôleure générale de 1ère classe, est mise à disposition de la mission « EDF et autres organismes du secteur de l'énergie » du service du contrôle général économique et financier, pour y exercer des fonctions de contrôle économique et financier sur des organismes en liquidation.

Décision du 14 novembre 2014 relative à la composition du bureau de vote pour les élections relatives à la commission commune de discipline aux agents contractuels régis par le décret n° 2000-677 du 18 juillet 2000

Le Vice-président du Conseil général de l'Économie, de l'Industrie, de l'Énergie et des Technologies,

Vu le décret n° 2000-677 du 18 juillet 2000 modifié portant dispositions statutaires communes aux agents contractuels des écoles nationales supérieures des mines et des écoles nationales supérieures des techniques industrielles et des mines placées sous la tutelle du ministre chargé de l'industrie ;

Vu l'arrêté n° 2012-279 du 28 février 2012 relatif à l'Institut Mines-Télécom ;

Vu l'arrêté du 3 juin 2014 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la Fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 15 octobre 2014 portant création d'un commission commune de discipline aux agents contractuels régis par le décret n° 2000-677 du 18 juillet 2000 portant dispositions statutaires communes aux agents contractuels des écoles nationales supérieures des mines et des écoles nationales supérieures des techniques industrielles et des mines placées sous la tutelle du ministre chargé de l'industrie,

décide

Article 1er - Le bureau de vote pour le scrutin relatif à la commission commune de discipline aux agents contractuels régis par le décret n° 2000-677 du 18 juillet 2000 est composé comme suit :

- M. David FRIGIERE, président du bureau de vote ;
- Mme Séverine TROMPARENT, secrétaire ;
- M. Samuel TARDIEU, délégué de liste.

Article 2 - Le Vice-président du Conseil général de l'Économie, de l'Industrie, de l'Énergie et des Technologies est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au Bulletin officiel du ministère des Finances et des Comptes publics et du ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique.

Fait le 14 novembre 2014

Le Vice-président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies,

Luc ROUSSEAU

Arrêté du 5 novembre 2014 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris (Mines ParisTech)

Par arrêté du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique en date du 5 novembre 2014,

M. Eude *(Gérard),* vice-président du conseil général de Seine-et-Marne, chargé du développement économique et des grands projets d'aménagement, est renouvelé dans ses fonctions de membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris.

Mme Lemardeley (*Marie-Christine*), adjointe à la Maire de Paris, chargée de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante, est nommée membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris, en remplacement de M. Missika (*Jean-Louis*).

Arrêté du 29 octobre 2014 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, spécialité Microélectronique et Applications

Par arrêté du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique en date du 29 octobre 2014,

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, spécialité Microélectronique et Applications, est attribué aux élèves titulaires de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne sortis de l'école en 2014, désignés ci-après :

Avec félicitations

M. Delépine *(Damien)*.
M. Déron *(Clément)*.
M. Franchetto *(Giuliano)*.
Mme Lamaze *(Mathilde)*.
M. Sallaber *(Guillaume)*.

Sans félicitations

Mme Albinet *(Alice)*.
M. Arth *(Kevin)*.
M. Aubry *(Jean-François)*.
M. Baudoin *(Arthur)*.
M. Berthet *(Clément)*.
M. Berton *(Florian)*.
M. Binet *(Rémi)*.
M. Bintz *(Alexandre)*.
M. Blanchard *(Ludovic)*.
M. Bonnaudet *(Arthur)*.
Mme Bouillet *(Céline)*.
M. Collot *(Stéphane)*.
M. Coppéré *(Baptiste)*.
M. Daoulas *(Fabien)*.
M. Djambazian *(Nicolas)*.
M. El Baze *(David)*.
M. Fabre *(Jean-Baptiste)*.
M. Faudon *(Stéphane)*.
M. Focheux *(Alexis)*.
M. Franconieri *(Ludovic)*.
M. Grelet *(Maxime)*.
M. Guelle *(Aurélien)*.
M. Guerzeder *(William)*.
M. Guillaumond *(Kevin)*.
M. Guinet *(Joseph)*.
M. Halimi *(Benjamin)*.
M. Harmant *(Maxime)*.
M. Henry *(Erwan)*.
M. Hocine *(Samy)*.
M. Huvent *(Renaud)*.
M. Jrad *(Wael)*.
M. Kennedy *(Lucas)*.

M. Krakovinsky *(Alexis)*.
M. Lamoine *(Gautier)*.
M. Lang *(Martin)*.
M. Li *(Shuo)*.
M. Linglain *(Thibault*.
M. Lourenço *(Ludovic)*.
M. Maisse *(Gaëtan)*.
M. Marin *(Mikaël)*.
M. Montassif *(Hind)*.
M. Najah *(Mohamed)*.
M. N'Diaye *(Moulaye Aidara)*.
M. Nguyen *(Charles)*.
Mme Nordmann *(Caroline)*.
M. Pallière *(Clément)*.
M. Repele *(Julien)*.
Mme Roberts *(Timothée)*.
M. Rovillé *(Axel)*.
M. Russo (*Marco)*.
M. Sérougne *(Robin)*.
M. Sterenzy *(Christophe)*.
Mme Tobi *(Salma)*.
Mme Trebaul *(Lena)*.
M. Vinot *(Antoine)*.
M. Walter *(Geoffrey)*.
M. Yazane *(Samir)*.

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, spécialité Microélectronique et Applications, confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 13 novembre 2014 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne (Mines Saint-Etienne)

Par arrêté du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique en date du 13 novembre 2014,

M. Vigier (*Serge*), président de l'amicale des anciens élèves, est nommé membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, en remplacement de M. Coffinet (*Christian*).

Mme L'Harmet-Odin (*Corinne*), conseiller communautaire de la communauté d'agglomération de Saint-Etienne Métropole, est renouvelée dans ses fonctions de membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, à compter du 16 novembre 2014.

**Arrêté du 25 novembre 2014
portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne - Cycle Ingénieurs Civils**

Par arrêté du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique en date du 25 novembre 2014,

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, Cycle Ingénieurs Civils, est attribué avec les mentions suivantes aux élèves titulaires sortis de l'école en 2014, désignés ci-après :

Mention Très Bien

Mme Bellavoine (*Marion*).
M. Bernard (*Xavier*).
M. Blouet (*Jérémy*).
Mme Comby (*Solène*).
M. Frison (*Antoine*).
Mme Garcia Gonzalez (*Catalina*).
M. Gayton (*Clément*).
M. Havel (*Aurélien*).
Mme Huertas Pizza (*Karen*).
Mme Hueso (*Aurélie*).
M. Morlhon (*Romain*).
M. Nafack Mintsa (*Michael*).
M. Rodriguez Mendoza (*Andres*).
Mme Roelens (*Maroussia*).
M. Snollaerts (*Mathieu*).
Mme Zhao (*Jintian*).

Mention Bien

M. Barsu (*Emmanuel*).
M. Birouaine (*Khalil*).
M. Blanckaert (*Hugo*).
M. Chatelet (*Pierre-Martin*).
M. Crine (*Maxence*).
M. De Gaillard (*Thomas*).
M. Diab (*Ali*).
M. Ding (*Qi*).
M. Do (*Antoine*).
M. Dolle (*Maxence*).
M. Durand (*Benjamin*).
M. Duval (*Lucas*).
M. El Dib (*Raoul*).
M. Elkouby (*Harold*).
M. Gasnier (*Cyprien*).
M. Hamadi (Mickael).
M. Jacquemet (*Léonard*).
M. Lahaye (*Maxence*).
Mme Matray *(Maud)*.
Mme Menard (*Gabrielle*).
Mme Meritet (*Lise*).
M. Milhe (*Maxime*).

M. Montfort (*Pierre*).
M. Muscat (*Romain*).
M. Naylor (*Robin*).
Mme Ribeiro (*Lucille*).
Mme Rouchon (*Mathilde*).
M. Rozenblum (*Jérémie*).
Mme Salle (*Emmanuelle*).
Mme Sezanne (*Mathilde*).
Mme Souchere (*Chloé*).
Mme Tijani (*Ntissar*).
M. Viat (*Simon*).
M. Villermaux (*Thibaut*).

Mention Assez Bien

M. Attard (*Pierre*).
Mme Ben Bouker (*Yousra*).
M. Benyahya (*Omar*).
M. Burger (*Luc*).
Mme Charneau (*Solène*).
M. Charpentier (*Jean-Baptiste*).
M. Cournee (*Basile*).
M. Croly-Labourdette (*Pierre*).
M. Derelle (*Mathieu*).
M. Dufetel (*Charles-Henry*).
Mme Emond (*Elise*).
M. Francois (*Cyrille*).
M. Gailliegue (*Florian*).
Mme Gandroz (*Miléna*).
M. Hacini (*Mehdi-Vincent*).
M. Heriveaux (*Damien*).
M. Hias (*Flavien*).
M. Jacquot (*Edouard*).
M. Janvier (*Romain*).
M. Jaureguiberry (*Gillen*).
M. Kim (*Kiyoung*).
M. Lacaille (*Grégoire*).
M. Lazaar (*Abdelhamid*).
M. Marant (*Pierre*).
M. Marmin (*Sébastien*).
M. Mekouar (*Karim*).
Mme Mezin (*Chrystelle*).
M. Ouvry-Vial (*Alix*).
M. Paillet (*Damien*).
M. Torbey (*Jean-Maroun*).
M. Vantilcke (*Pierre*).
M. Vicari (*Adrien*).
M. Vilmin (*Nicolas*).
M. Vivier (*Antoine*).
M. Wang (*Weilin*).
M. Zhang (*Haoyang*).

Sans mention

Mme Bell (*Ingrid*).
M. Berchet-Jutard (*Maxime*).
M. Bragard (*Thomas*).
M. Brehier (*Antoine*).
M. Champagnac (*Quentin*).
M. Chen Kuang Piao (*Cédric*).
M. Cheng (*Jingbo*).
M. Chng (*Kah-Kean*).
M. Cypruch (*Laurent*).
M. El Jani Mohamed (*Oussama*).
M. Farah Semlali (*Hicham*).
M. Fostur (*Geoffrey*).
M. Gampel (*Malone*).
Mme Lixi (*Carole*).
M. Marcel (*Louis*).
M. Pressard (*Kévin*).
M. Rousse (*François*).
M. Wang (*Jun*).
M. Xie (*Yuyang*).

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 28 novembre 2014 portant nomination du secrétaire général de École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne

Par arrêté du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique en date du 28 novembre 2014,

M. Fara *(David),* attaché principal d'administration, est nommé secrétaire général de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, à compter du 1er décembre 2014.

Arrêté du 1er décembre 2014 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne (Mines Saint-Etienne)

Par arrêté du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique en date du 1er décembre 2014,

M. Claudon *(Noël),* administrateur général des finances publiques, directeur départemental des finances publiques de la Loire, est nommé membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, en remplacement de M. Cano *(Marc)*.

Arrêté du 27 octobre 2014 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès

Par arrêté du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique en date du 27 octobre 2014,

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès est attribué au titre de la validation des acquis de l'expérience à Mme Couteau *(Mélanie)*, M. Marchi *(Thibault)* et M. Montagneux *(Pascal)*.

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines d'Alès, spécialité « informatique et réseaux » confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 28 octobre 2014 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès

Par arrêté du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique en date du 28 octobre 2014,

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès est attribué aux élèves de formation continue diplômante, désignés ci-après, par ordre alphabétique :

Au titre de l'année 2014

M. Gauthier (*Jean-Sébastien*).
M. Gremminger *(Loïc)*.
M. Prade (*Jean-Philippe*).
M. Willaume *(Pascal)*.

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines d'Alès confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 28 octobre 2014 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès

Par arrêté du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique en date du 28 octobre 2014,

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès est attribué aux élèves titulaires (formation initiale), sortis de l'école en 2014, désignés ci-après, par ordre alphabétique :

Au titre de l'année 2013

M. Batlot (*Bertrand*).
M. Cherrey (*Clément*).
M. Davenel (*Olivier*).
Mme Faggio (*Léa*).
M. Jacquet (*Tony*).
M. Lemaitre (*Jonathan*).

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès est attribué aux élèves titulaires (formation initiale), sortis de l'école en 2014, désignés ci-après, par ordre alphabétique :

M. Aouinat (*Abdallah*).
M. Aubras (*Alexandre*).
Mme Bachelet (*Marie*).
M. Baran (*Nicolas*).
M. Boursier (*Julien*).
Mme Buhler (*Lisa*).
Mme Chevalier (*Marie*).
Mme Delpuech (*Cyrielle*).
M. Galeazzi (*Jean-Baptiste*).
M. Ganivala (*Jonathan*).
M. Gil (*Guillaume*).
M. Guinchard (*Charles*).
M. Hocquet (*Théophile*).
M. Hragua (*Hamza*).
Mme Jullien (*Magalie*).
M. L'Hote (*Alexandre*).
M. Ly (*Tony*).
Mme Marcel (*Alexandra*).
M. Marger (*Emmanuel*).
M. Melan (*Stéphane*).
M. Meunier (*Sylvain*).
Mme Millot (*Adeline*).
M. Nguyen (*Vãn Binh*).
Mme Palermo (*Johanna*).
Mme Perrier (*Morgan*).
M. Pesme (*Thomas*).
Mme Reypin (*Séverine*).
Mme Rose (*Anne*).
Mme Roux (*Julie*).
M. Schoukroun (*Yoann*).
M. Shen (*Chengyi*).

Mme Sinapayen (*Morgane*).
Mme Sivapregassam (*Sourya Sandrine*).
M. Welker (*Jonas*).

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines d'Alès confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 29 octobre 2014 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès

Par arrêté du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique en date du 29 octobre 2014,

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès est attribué aux élèves de formation continue diplômante, désignés ci-après, par ordre alphabétique :

Au titre de l'année 2014

M. Mazajlo (*Christian*).
M. Mouaket (*Adil*).
Mme Rabeson (*Hasina Nirina Lydia*).

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines d'Alès confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 29 octobre 2014 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès

Par arrêté du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique en date du 29 octobre 2014,

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès est attribué aux élèves titulaires (formation initiale), sortis de l'école en 2014, désignés ci-après, par ordre alphabétique :

Au titre de l'année 2013

M. Bastianelli (*Matthieu*).
M. Bidault (*Julien*).
M. Leibundgut (*Geoffroy*).

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès est attribué aux élèves titulaires (formation initiale), sortis de l'école en 2014, désignés ci-après, par ordre alphabétique :

Mme Aziz (*Ambre*).
M. Balmas (*Aurélien*).
Mme Bao (*Mengxin*).
M. Barthelemy (*Kévin*).
Mme Batifoulier (*Diane*).
Mme Belin (*Mathilde*).
M. Bouden (*Issam*).
M. Breysse (*Guillaume*).
M. Bui (*Song*).
M. Chabidon (*Johan*).
Mme Chaer (*Sara*).
M. Chao (*Chhaya*).
M. Chretien (*Maxime*).
Mme Dauvergne (*Agnès*).
M. Delsaut (*Geoffroy*).
M. Diaz (*Vincent*).
M. Durand (*Cyrille*).
M. Esser (*Jérémy*).
Mme Eymann (*Loriane*).
M. Fesquet (*Charly*).
M. Fogue Djombou (*Yannick Igor*).
Mme Fouchier (*Charline*).
M. François (*Pierre*).
M. Goebel (*Cédric*).
Mme Hangouët (*Pascale*).
M. Joffres (*Damien*).
M. Joly (*Julien*).
Mme Konings (*Zoé*).
M. Lacour (*Thibault*).
M. Laevens (*Antoine*).
M. Lafaye (*Guillaume*).
M. Le Chenadec (*Romain*).
M. Le Roy (*Antoine*).

M. Lefaucher (*Bastien*).
M. Leroux (*Clément*).
M. Magloire (*Thibault*).
M. Mamelli (*Julien*).
Mme Menier (*Amandine*).
M. Mouton (*Thibault*).
M. Ordronneau (*Simon*).
M. Payet (*Mickaël*).
Mme Perdrix (*Pauline*).
M. Petriat (*Pierre*).
Mme Picasarri-Arrieta (*Morgane*).
M. Reche (*Damien*).
Mme Riou (*Jessica*).
Mme Rouff (*Chloé*).
Mme Salesse (*Charlène*).
M. Schaepman (*Aldo*).
M. Soukphouangkham (*Virasay*).
Mme Sourice (*Lucie*).
M. Steinbach (*Paul*).
M. Taguelmint (*Maël*).
M. Varey (*Arnaud*).
M. Xu (*Mingdan*).

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines d'Alès confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 30 octobre 2014 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès

Par arrêté du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique en date du 30 octobre 2014,

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès, est attribué au titre de la validation des acquis de l'expérience à Mme Desiderio *(Corinne)* et M. Prost *(Vincent)*.

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines d'Alès confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 30 octobre 2014 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès

Par arrêté du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique en date du 30 octobre 2014,

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès est attribué à l'élève de formation continue diplômante, désignée ci-après :

Au titre de l'année 2014

Mme Panabiere (*Laurence*).

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines d'Alès confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 30 octobre 2014 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès

Par arrêté du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique en date du 30 octobre 2014,

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès est attribué aux élèves titulaires (formation initiale), sortis de l'école en 2014, désignés ci-après, par ordre alphabétique :

Au titre de l'année 2013

M. Etienne (*Jimmy*).
Mme Gonzalez (*Chloé*).
M. Homette (*Rémi*).
Mme L'Haridon (*Rachel*).
M. Porta-Caplet (*Raphaël*).
M. Ragiot (*Adrien*).
Mme Vernhet (*Estelle*).

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès est attribué aux élèves titulaires (formation initiale), sortis de l'école en 2014, désignés ci-après, par ordre alphabétique :
M. Acheritogaray-Audigier (*Thomas*).
M. Akennad (*Mohammed*).
M. Amo (*Alexandre*).
M. Badiou (*Flavien*).
M. Barale (*Grégory*).
M. Barbero (*Jérémy*).
Mme Blayer (*Léa*).
M. Bordji (*Bilahl*).
M. Chaillet (*Paul*).
M. Chantereau (*Guillaume*).
M. Chanut (*Thomas*).
M. Coudert (*Camille*).
M. Delran (*Jérémie*).
M. Dragon (*Nicolas*).
Mme Duquénoy (*Laure*).
M. Dutto (*Thomas*).
M. El Farh (*Abdelilah*).
M. El Idrissi (*Ismail*).
Mme Ferragne (*Marion*).
Mme Féru (*Clara*).
M. Fèvre (*Charles*).
Mme Filliol (*Marilou*).
M. Foata (*Baptiste*).
Mme Galacinski (*Morgane*).
M. Gavard (*Simon*).
M. Giraud (*Nicolas*).
M. Konstantopedos (*Edouard*).
M. Laurent (*Maxime*).
M. Malahieude (*Jérôme*).
M. Mehlin (*Florent*).

M. Michel (*Alexis*).
M. Minebois (*Jean-François*).
M. Mouammar (*Matthieu*).
Mme Mousquès dit Cabanot (*Aurélie*).
M. Page (*Nicolas*).
Mme Rhodes (*Joëlle*).
Mme Ribes (*Diane-Elody*).
Mme Rose (*Gwendoline*).
M. Silva (*Benjamin*).
M. Singui (*Daniel*).
Mme Tachot (*Isabelle*).
M. Tetedoie (*Antoine*).
M. Vu (*The Son*).

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines d'Alès confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 31 octobre 2014 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès, spécialité informatique et réseaux

Par arrêté du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique en date du 31 octobre 2014,

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès, spécialité informatique et réseaux, est attribué à l'élève titulaire (formation initiale) sorti de l'école en 2014, désigné ci-après:

Au titre de 2013

M. Mouraud (*Antoine*).

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès, spécialité informatique et réseaux, est attribué aux élèves titulaires (formation initiale) sortis de l'école en 2014, désignés ci-après par ordre alphabétique :

M. Aleman (*Robin*).
M. Audiger (*Loïc*).
M. Autissier (*Quentin*).
M. Barbaria (*Yvan*).
M. Benoist (*Max*).
M. Boucher (*Romain*).
M. Brunet (*Nicolas*).
M. Champetier (*Emmanuel*).
M. Dos Santos (*Jorge*).
M. Dugast (*Fabien*).
M. Feuerstoss (*Sylvain*).
M. Gilbert (*Jean-Hugues*).
M. Girod (*Stéphane*).
M. Gomez (*Rémi*).
M. Jacques (*Mathieu*).
Mme Kovalevitch (*Rafaelle*).
M. Le Bot (*Mathieu*).
M. Luque (*Kévin*).
M. Pereira do Couto (*Steven*).
M. Poirot (*Alexandre*).
M. Rubini-Vidal (*Cyril*).
M. Talandier (*Xavier*).
M. Tkaczuk (*Florent*).
M. Valiente (*Adrien*).
M. Wazner (*Guillaume*).

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines d'Alès, spécialité informatique et réseaux, confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 31 octobre 2014 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès, spécialité conception et management de la construction

Par arrêté du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique en date du 31 octobre 2014,

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès, spécialité conception et management de la construction, est attribué à l'élève titulaire (formation initiale) sorti de l'école en 2014, désigné ci-après:

Au titre de 2013

M. Antoine *(Pierre-Alain).*

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès, spécialité conception et management de la construction, est attribué aux élèves titulaires (formation initiale) sortis de l'école en 2014, désignés ci-après par ordre alphabétique :

Mme Acquier (*Ingrid*).
Mme Avrouin (*Estelle*).
M. Benistand (*Thibault*).
M. Berger (*Aloys*).
M. Carlier (*Jérémie*).
Mme Chabal (*Jeanne*).
M. Defrenet (*Gautier*).
M. Delahaye (*Mathieu*).
Mme Deleau (*Amélie*).
M. Grenier (*Aurélien*).
Mme Hullo (*Céline*).
M. Kopp (*Matthieu*).
M. Kurpinski (*Konrad*).
M. Laytou (*Thomas*).
M. Leclere (*Valentin*).
Mme Loaëc (*Karine*).
M. March (*Guillaume*).
M. Mathon (*Estéban*).
M. Morel (*Vincent*).
M. Oudhof (*Nicolaas*).
Mme Paumier (*Charlotte*).
M. Peyre (*Julien*).
M. Piffari *(Clément).*
M. Rodet (*Philippe*).
M. Unal *(Mikail).*
M. Vierne *(Gaylord).*
Mme Viven (*Marine*).
Mme Zennaf (*Léa*).

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines d'Alès, spécialité conception et management de la construction, confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 1er décembre 2014 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines d'Alès (Mines Alès)

Par arrêté du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique en date du 1 er décembre 2014 ,

Mme Frontanau (*Nelly*), conseillère régionale de Languedoc-Roussillon, est nommée membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines d'Alès, en remplacement de Mme Le Dain (*Yvonne*).

M. Juanchich (*Pierre*), administrateur général des finances publiques, directeur départemental des finances publiques du Gard, est nommé membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines d'Alès, en remplacement de Mme Haye-Guillaud (*Marie-Françoise*).

Arrêté du 24 octobre 2014 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Douai (Mines Douai)

Par arrêté du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique en date du 24 octobre 2014,

M. Charton (*Erick*), conseiller général du Nord, est renouvelé dans ses fonctions de membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Douai.

Arrêté du 1er décembre 2014 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Douai (Mines Douai)

Par arrêté du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique en date du 1er décembre 2014,

Mme Rossignol (*Françoise*), vice-présidente du conseil général du Pas-de-Calais, est renouvelée dans ses fonctions de membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Douai.

**Arrêté du 10 novembre 2014
portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Nantes (Mines Nantes)**

Par arrêté du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique en date du 10 novembre 2014,

Mme Daniel (*Karine*), vice-président de Nantes Métropole est renouvelée dans ses fonctions de membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Nantes.

Mme Haeffelin *(Maï)*, vice-présidente du conseil régional de la région Pays de la Loire est renouvelée dans ses fonctions de membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Nantes.

Arrêté du 3 décembre 2014 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Nantes (Mines Nantes)

Par arrêté du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique en date du 3 décembre 2014,

Mme Levkov (*Valérie)*, directeur du développement nucléaire international chez EDF, est nommée membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Nantes, en remplacement de Mme Lestrade (*Dominique*).

Arrêté du 19 novembre 2014 Modifiant l'arrêté du 5 mars 2013 portant nomination des membres du conseil d'administration du centre technique de matériaux naturels de construction (CTMNC) pour la période 2013-2015

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique ;

Vu la loi la loi n° 48-1228 du 22 juillet 1948 fixant le statut juridique des centres techniques industriels et notamment les alinéas 5 et 6 de l'article 4 ;

Vus les articles L. 342-1 et suivants du code de la recherche fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement des Centres Techniques Industriels (CTI) ;

Vu l'arrêté du 20 février 2007 portant reconnaissance du centre technique de matériaux naturels de construction pour les secteurs de la terre cuite et des roches ornementales et de construction (CTMNC) ;

Vus les statuts du centre technique de matériaux naturels de construction et notamment l'article 6 précisant la composition du conseil d'administration (CA) ;

Vu l'arrêté du 5 mars 2013 portant nomination des membres du conseil d'administration du centre technique de matériaux naturels de construction (CTMNC) pour la période 2013-2015 ;

Vu le courrier du Directeur général du centre technique de matériaux naturels de construction (CTMNC) en date du 14 octobre 2014, portant à la connaissance du commissaire du gouvernement, la démission, au sein du collège des représentants des chefs d'entreprise, de messieurs *Bertrand* Delcambre et *Eric* Weiland de leur poste d'administrateur ;

Vu les pièces complémentaires jointes au courrier précité, justifiant de la démission de messieurs *Bertrand* Delcambre et *Eric* Weiland et des candidatures de monsieur *Etienne* Crepon, en la qualité de président du conseil d'administration du centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) et de monsieur *Hervé* Gastinel, en la qualité de président de l'entreprise TERREAL HOLDING pour les remplacer ;

arrête

article 1

Sont nommés membres du conseil d'administration du centre technique de matériaux naturels de construction, au titre du collège des représentants des chefs d'entreprise, messieurs :
Etienne Crepon,
Hervé Gastinel,

en remplacement de messieurs *Bertrand* Delcambre et *Eric* Weiland et jusqu'à l'expiration de la durée du mandat, fixée au 31 décembre 2015.

article 2

Le directeur de l'eau et de la biodiversité est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'administration centrale du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministère du Budget, des Comptes publics, et de la Réforme de l'État.

La Défense, le 19 novembre 2014

Pour le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique et par délégation
Pour le Directeur général de l'aménagement du logement et de la nature
et par délégation

Laurent ROY

Le directeur de l'eau et de la biodiversité

Décision n° 2014-23 du 15 juillet 2014 portant délégation de signature

Le président-directeur général de La Monnaie de Paris,

Vu le code monétaire et financier, et notamment ses articles L 121-1 à L 121-6;
Vu la loi n° 2006-1666 du 21 décembre 2006 de finances pour 2007 notamment son article 36;
Vu le décret n° 2007-259 du 27 février 2007 portant statut de l'établissement public La Monnaie de Paris et modifiant le code monétaire et financier (partie réglementaire);
Vu le décret du 18 avril 2012 portant nomination de M. Christophe Beaux aux fonctions de président-directeur général de La Monnaie de Paris;
Vu la décision du conseil d'administration du 12 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président-directeur général;
Vu la décision du conseil d'administration du 26 juin 2007;

décide

article 1
En cas d'absence ou d'empêchement de M. *Jacky* Fréhel, directeur industriel monnaies courantes-Pessac, délégation est donnée à M. *Henry* de Ternay, responsable de production de l'établissement de Pessac de l'établissement de Pessac, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions et au nom du président-directeur général :

- les décisions de dépenses relatives au respect des règles d'hygiène et de sécurité pour le site de Pessac d'un montant inférieur ou égal à 25.000 euros ;
- tout autre achat, à l'exception des frais de représentation, d'un montant inférieur ou égal à 10.000 euros.

article 2
La présente délégation est consentie jusqu'à la date à laquelle la décision du conseil d'administration arrêtant les comptes de l'exercice 2014 de l'établissement sera exécutoire. Elle peut être retirée à tout moment par le président-directeur général.
article 3
La présente décision fait l'objet d'une publication au Bulletin officiel du ministère de l'Economie et des Finances.

Paris, le 15 juillet 2014

Henri de Ternay
Signature sous la mention manuscrite
« lu et approuvé, accepte les présents pouvoirs »

Christophe Beaux

Président-Directeur Général

Gilles de Gouyon de Coipel

Directeur Général Adjoint

Jacky Fréhel

Responsable de production - Pessac

Directeur Industriel Monnaies courantes-Pessac

Décision n° 2014-25 du 15 juillet 2014 portant délégation de signature

Le président-directeur général de La Monnaie de Paris,

Vu le code monétaire et financier, et notamment ses articles L 121-1 à L 121-6;
Vu la loi n° 2006-1666 du 21 décembre 2006 de finances pour 2007, notamment son article 36;
Vu le décret n° 2007-259 du 27 février 2007 portant statut de l'établissement public La Monnaie de Paris et modifiant le code monétaire et financier (partie réglementaire);
Vu le décret du 18 avril 2012 portant nomination de M. Christophe Beaux aux fonctions de président-directeur général de La Monnaie de Paris;
Vu la décision du conseil d'administration du 29 mars 2013 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président-directeur général;
Vu la décision du conseil d'administration du 26 juin 2007;

décide

article 1

Délégation permanente est donnée à M. *Jacky* Fréhel, directeur industriel monnaies courantes-Pessac, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions et au nom du président-directeur général :

- les décisions de dépenses relatives au respect des règles d'hygiène et de sécurité pour le site de Pessac d'un montant inférieur ou égal à 25.000 euros ;
- tout autre achat, à l'exception des frais de représentation, d'un montant inférieur ou égal à 10.000 euros.

article 2

La présente délégation est consentie jusqu'à la date à laquelle la décision du conseil d'administration arrêtant les comptes de l'exercice 2014 de l'établissement sera exécutoire. Elle peut être retirée à tout moment par le président-directeur général.

article 3

La présente décision fait l'objet d'une publication au Bulletin officiel du ministère de l'Economie et des Finances.

Paris, le 15 juillet 2014

Jacky Fréhel
Signature sous la mention manuscrite
« lu et approuvé, accepte les présents pouvoirs »

Christophe Beaux

Président-Directeur Général

Gilles de Gouyon de Coipel

Directeur Industriel Monnaies courantes Pessac

Directeur Général Adjoint

Décision n° 2014-26 du 15 juillet 2014 portant délégation de signature

Le président-directeur général de La Monnaie de Paris;

Vu le code monétaire et financier, et notamment ses articles L 121-1 à L 121-6;
Vu la loi n° 2006-1666 du 21 décembre 2006 de finances pour 2007, notamment son article 36;
Vu le décret n° 2007-259 du 27 février 2007 portant statut de l'établissement public La Monnaie de Paris et modifiant le code monétaire et financier (partie réglementaire);
Vu le décret du 18 avril 2012 portant nomination de M. Christophe Beaux aux fonctions de président-directeur général de La Monnaie de Paris;
Vu la décision du conseil d'administration du 12 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président-directeur général;
Vu la décision du conseil d'administration du 26 juin 2007;

décide

article 1
En cas d'absence ou d'empêchement de Mme *Sonia* Moreau, juriste, délégation est donnée à Mme. *Elisa* Hohl, rédactrice marché, à l'effet dans la limite de ses attributions et au nom du président-directeur général:

- de signer toutes lettres de rejet des candidats non retenus à une consultation de marché public consécutif aux décisions passés par une personne habilitée de l'établissement public.

article 2
La présente délégation est consentie jusqu'à la date à laquelle la décision du conseil d'administration arrêtant les comptes de l'exercice 2014 de l'établissement sera exécutoire. Elle peut être retirée à tout moment par le président-directeur général.

article 3
La présente décision fait l'objet d'une publication au Bulletin officiel du ministère de l'Economie et des Finances.

Paris, le 15 juillet 2014

Elisa Hohl
Signature sous la mention manuscrite
« lu et approuvé, accepte les présents pouvoirs »

Christophe Beaux

Président-Directeur Général

Gilles de Gouyon de Coipel

Rédactrice marché

Directeur Général Adjoint

Décision n° 2014-27 du 30 septembre 2014 portant délégation de signature

Le président-directeur général de La Monnaie de Paris,

Vu le code monétaire et financier, et notamment ses articles L 121-1 à L 121-6;
Vu la loi n° 2006-1666 du 21 décembre 2006 de finances pour 2007, notamment son article 36;
Vu le décret n° 2007-259 du 27 février 2007 portant statut de l'établissement public La Monnaie de Paris et modifiant le code monétaire et financier (partie réglementaire);
Vu le décret du 18 avril 2012 portant nomination de M. *Christophe* Beaux aux fonctions de président-directeur général de La Monnaie de Paris;
Vu la décision du conseil d'administration du 12 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président-directeur général;
Vu la décision du conseil d'administration du 26 juin 2007;

décide

article 1
Délégation permanente est donnée à M. *Eric* Payrastre, directeur des patrimoines, à l'effet, dans la limite de ses attributions et au nom du président-directeur général, de signer tout achat, à l'exception des frais de représentation, d'un montant inférieur ou égal à 10.000 euros.

article 2
En cas d'absence ou d'empêchement de Mme. *Catherine* Distler, directrice générale adjointe, délégation est donnée à *Eric* Payrastre, directeur des patrimoines, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions et au nom du président-directeur général, tout achat, à l'exception des frais de représentation, relatif à la sécurité incendie et à la sureté des établissements de Paris (sites de Conti, Opéra et Montparnasse et de Pessac), d'un montant inférieur ou égal à 25.000 euros.

article 3
La présente délégation annule et remplace la décision n° 2014-21 du 31 mars 2014 portant délégation de signature; elle est consentie jusqu'à la date à laquelle la décision du conseil d'administration arrêtant les comptes de l'exercice 2014 de l'établissement sera exécutoire. Elle peut être retirée à tout moment par le président-directeur général.

article 4
La présente décision fait l'objet d'une publication au Bulletin officiel du ministère de l'Economie et des Finances.

Paris, le 30 septembre 2014

Eric Payrastre
Signature sous la mention manuscrite
« lu et approuvé, accepte les présents pouvoirs »

Directeur des patrimoines

Christophe Beaux

Président-Directeur Général

Catherine Distler

Directrice générale Adjointe

Décision n° 2014-28 du 30 septembre 2014 portant délégation de signature

Le président-directeur général de La Monnaie de Paris;

Vu le code monétaire et financier, et notamment ses articles L 121-1 à L 121-6;
Vu la loi n° 2006-1666 du 21 décembre 2006 de finances pour 2007, notamment son article 36;
Vu le décret n° 2007-259 du 27 février 2007 portant statut de l'établissement public La Monnaie de Paris et modifiant le code monétaire et financier (partie réglementaire);
Vu le décret du 18 avril 2012 portant nomination de M. *Christophe* Beaux aux fonctions de président-directeur général de La Monnaie de Paris;
Vu la décision du conseil d'administration du 12 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président-directeur général;
Vu la décision du conseil d'administration du 26 juin 2007;

décide

article 1

Délégation permanente est donnée à Mme *Catherine* Distler, directrice générale adjointe, à l'effet, au nom du président-directeur général:

- de passer tout contrat, convention et marché afférents au projet MétaLmorphoses d'un montant inférieur ou égal à 50.000 euros;
- de réaliser tout investissement ou désinvestissement industriel afférents au projet MétaLmorphoses d'un montant inférieur ou égal à 50.000 euros ;
- de signer tout achat afférent aux services généraux, à l'exception des frais de représentation, d'un montant inférieur ou égal à 10.000 euros;
- de signer tout achat afférent à la sécurité incendie et à la sureté des établissements de Paris (sites de Conti, Opéra et Montparnasse) et de Pessac, à l'exception des frais de représentation, d'un montant inférieur ou égal à 25 000 euros
- de signer les agréments de sous-traitance afférents aux marchés passés pour la réalisation du projet MétaLmorphoses;
- de signer tout acte administratif consécutif aux contrats, conventions, marchés et décisions passés pour la réalisation du projet MétaLmorphoses par une personne habilitée de l'établissement public.

article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. *Christophe* Beaux, président-directeur général, délégation est donnée à Mme *Catherine* Distler, directrice générale adjointe, à l'effet, au nom du président-directeur général:

- de conclure tout contrat de vente de pièces métalliques et tout achat de flans et de matières premières nécessaires à leur fabrication d'un montant inférieur ou égal à 2.500.000 euros;
- de passer tout autre contrat, convention et marché d'un montant inférieur ou égal à 1.500.000 euros;
- de signer la paie mensuelle ainsi que les charges et cotisations y afférentes.

article 3
La présente délégation annule et remplace la décision n° 2014-03 du 31 mars 2014 portant délégation de signature; elle est consentie jusqu'à la date à laquelle la décision du conseil d'administration arrêtant les comptes de l'exercice 2014 de l'établissement sera exécutoire. Elle peut être retirée à tout moment par le président-directeur général.

article 4
La présente décision fait l'objet d'une publication au Bulletin officiel du ministère de l'Economie et des Finances.

Paris, le 30 septembre 2014

Catherine Distler
Signature sous la mention manuscrite
« lu et approuvé, accepte les présents pouvoirs »

Directrice générale Adjointe

Christophe Beaux

Président-Directeur Général

Décision n° 2014-29 du 30 septembre 2014 portant délégation de signature

Le président-directeur général de La Monnaie de Paris;

Vu le code monétaire et financier, et notamment ses articles L 121-1 à L 121-6;
Vu la loi n° 2006-1666 du 21 décembre 2006 de finances pour 2007, notamment son article 36;
Vu le décret n° 2007-259 du 27 février 2007 portant statut de l'établissement public La Monnaie de Paris et modifiant le code monétaire et financier (partie réglementaire);
Vu le décret du 18 avril 2012 portant nomination de M. Christophe Beaux aux fonctions de président-directeur général de La Monnaie de Paris;
Vu la décision du conseil d'administration du 12 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président-directeur général;
Vu la décision du conseil d'administration du 26 juin 2007;

décide

article 1
Délégation permanente est donnée à Mme. *Sonia* Moreau, juriste, à l'effet dans la limite de ses attributions et au nom du président-directeur général:

- de signer toutes lettres de rejet des candidats non retenus à une consultation de marché public consécutif aux décisions passés par une personne habilitée de l'établissement public.

article 2
La présente délégation est consentie jusqu'à la date à laquelle la décision du conseil d'administration arrêtant les comptes de l'exercice 2014 de l'établissement sera exécutoire. Elle peut être retirée à tout moment par le président-directeur général.

article 3
La présente décision fait l'objet d'une publication au Bulletin officiel du ministère de l'Economie et des Finances.

Paris, le 30 septembre 2014

Sonia Moreau
Signature sous la mention manuscrite
« lu et approuvé, accepte les présents pouvoirs »

Christophe Beaux

Président-Directeur Général

Gilles de Gouyon de Coipel

Juriste

Directeur Général Adjoint

Décision n° 2014-30 du 30 septembre 2014 portant délégation de signature

Le président-directeur général de La Monnaie de Paris,

Vu le code monétaire et financier, et notamment ses articles L 121-1 à L 121-6;
Vu la loi n° 2006-1666 du 21 décembre 2006 de finances pour 2007, notamment son article 36;
Vu le décret n° 2007-259 du 27 février 2007 portant statut de l'établissement public La Monnaie de Paris et modifiant le code monétaire et financier (partie réglementaire);
Vu le décret du 18 avril 2012 portant nomination de M. Christophe Beaux aux fonctions de président-directeur général de La Monnaie de Paris;
Vu la décision du conseil d'administration du 29 mars 2013 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président-directeur général;
Vu la décision du conseil d'administration du 26 juin 2007;

décide

article 1

En cas d'absence ou d'empêchement de M. *Michel* Lasset, directeur général adjoint, délégation est donnée à Mme *Marguerite* Gryba, Responsable du Bureau d'Etudes à l'effet de signer, dans les limites de ses attributions et au nom du président-directeur général :

- les décisions de dépenses relatives au respect des règles d'hygiène et de sécurité pour les sites de Paris (Quai de Conti, Montparnasse et Opéra)d'un montant inférieur ou égal à 25.000 euros ;

article 2

La présente délégation est consentie jusqu'à la date à laquelle la décision du conseil d'administration arrêtant les comptes de l'exercice 2014 de l'établissement sera exécutoire. Elle peut être retirée à tout moment par le président-directeur général.

article 3

La présente décision fait l'objet d'une publication au Bulletin officiel du ministère de l'Economie et des Finances.

Paris, le 30 septembre 2014

Marguerite Gryba
Signature sous la mention manuscrite
« lu et approuvé, accepte les présents pouvoirs »

Christophe Beaux

Président-Directeur Général

Gilles de Gouyon de Coipel

Directeur Général Adjoint
Michel Lasset

Responsable du bureau d'études

Directeur Général Adjoint

Annexe à l'arrêté du 4 novembre 2014 agréant le programme de formation dispensé par l'association nationale des directeurs de pèlerinages en lien avec l'Institut catholique de la Méditerranée

A.N.D.D.P / Institut Catholique de la Méditerranée
PROJET DE FORMATION
(215 heures)

A. **TROIS SESSIONS** (90 heures)

PREMIERE SEMAINE
(30 heures)

LA RESPONSABILITE DU DIRECTEUR DE PELERINAGE

1. **Formation administrative** (**25h**)
   a. **Connaissance de la législation sur les voyages** (cadre légal, conditions générales de vente, bulletin d'inscriptions avec mentions légales,
   b. **La législation sur les mineurs**.
   c. **Assurances** : responsabilité civile, voyages en France, voyages à l'étranger, assistance-rapatriement, assurance des personnels médicaux et paramédicaux,…
   d. **Comptabilité** dans le cadre des associations diocésaines,

2. **Formation Pastorale** (**5h**)
   a. **Le pèlerinage un acte ecclésial**,
   La lettre de mission : liens à l'Évêque et à une Eglise diocésaine (ou à un ordre religieux).
   Charte des pèlerinages, Charte des sanctuaires.
   La communauté des pèlerins, expérience ecclésiale.
   b. **Les exigences de la formation** initiale et continue
   c. **Présentation de l'Association** des directeurs de pèlerinages (ANDDP)

DEUXIEME SEMAINE
(30 heures)

PREPARER UN PELERINAGE

1. **Pèlerinage et évangélisation** (**15h**)
   a. Le pèlerinage dans les **cultures et religions**
   b. Signification du pèlerinage **en christianisme** : dans les Ecritures, le pèlerinage comme Exode, conversion et chemin de salut
   c. Le pèlerinage comme **ouverture à l'altérité** (autres cultures, autres religions, autres personnes dans le groupe etc.).

2. **Préparation pastorale** (**8h**)
   a. Faire un **projet** pastoral (Quel lieu pour quel projet pastoral)
   b. Choisir un **itinéraire** de pèlerinage (spirituel et géographique)

3. **Préparation pratique** (**7h**)
   c. Choisir une **date** pour tel ou tel pèlerinage
   d. La **logistique** (transports, hébergement,….)
   e. Le **rétro-planning**

f. Choisir et **collaborer** avec d'autres agences en France et à l'Etranger,…)
g. Calcul des **prix**…
h. **Informations**, documents de présentation, bulletin d'inscriptions avec mentions légales,

TROISIEME SEMAINE
(30 heures)

ANIMER UN PELERINAGE

1. **Animer ou accompagner un pèlerinage** ? (**15h**)
   a. Le pèlerinage **chemin de conversion** : quel accompagnement ?
   b. Animer/accompagner un groupe de pèlerins (**aspects psychologiques et pastoraux**)
   c. Le pèlerinage comme **liturgie** et la liturgie dans le pèlerinage
   d. Les **sacrements** et le pèlerinage (Eucharistie, Réconciliation, Onction des malades)

2. **Avec quels partenaires** ? **(5h)**
   a. **Quel animateur** pour quel projet ? La spiritualité de l'animateur.
   b. Choisir et collaborer avec un **guide.**

3. **Avec quels moyens pédagogiques** ? (**5h**)
   a. Préparer la **liturgie**
   b. Prévoir un **livret de pèlerinage** (dans ceux qui existent ou à faire soi-même ?)
   c. Prévoir, en fonction du projet, des **rencontres** avec les populations locales, les communautés religieuses,…
   d. La **législation** sur la diffusion de musique, vidéos, l'utilisation de partitions, d'images dans nos publications…

Conclusion (**5h**) La spiritualité du directeur de pèlerinages.

B. DEUX STAGES (125 heures)

PREPARATION ET ACCOMPAGNEMENT D'UN PELERINAGE A L'ETRANGER
(Terre Sainte par exemple) :
(115 h)

Responsable de stage* : *directeur d'un diocèse autre que le diocèse où le stagiaire est nommé. Choisi en accord avec l'ANDDP.

a. Définition du projet pastoral, **(3h)**
b. Travail avec les différents partenaires pour la logistique (compagnie d'aviation, agence réceptrice dans le pays d'accueil, personnes à rencontrer…), **(10h)**
c. Réalisation d'un livret d'accompagnement spirituel à l'usage des pèlerins, **(15h)**

d. Préparation et mise en place des prières du matin et du soir et des diverses liturgies suivant les lieux (messe, liturgie baptismale, liturgie pénitentielle,…) **(10h)**
e. Rencontre préparatoire avec les pèlerins (15 jours avant le départ) **(3h)**
f. Participation pèlerinage avec le responsable (9 nuitées de 7h soit **63h**)
g. Rencontre bilan avec le directeur et rapport de stage **(8h)**
h. Rencontre avec les pèlerins 5 ou 6 semaines après le retour. **(3h)**

DECOUVERTE DES SANCTUAIRES DE LOURDES
(10 heures)

***Responsable de stage* : les sanctuaires de Lourdes**

a. **Découverte** des sanctuaires et de leur fonctionnement,

b. La **préparation du thème pastoral** d'année,
c. La **préparation administrative** :
   - Processus pour le choix des dates,
   - Travail avec la SNCF (les échéances pour l'organisation d'un train spécial et assurances)
   - La réservation des églises pour les célébrations et des salles pour les diverses rencontres.
   - Les diverses sortes d'hébergement (hôtels, villages des jeunes, camping…)
   - L'accueil des pèlerins malades et/ou handicapés.

BULLETIN OFFICIEL DE L'ADMINISTRATION CENTRALE
DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS
ET DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

NOVEMBRE - DECEMBRE 2014

Édité par le service de la Communication
du ministère des Finances et des Comptes publics,
et du ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique

Accès : www.economie.gouv.fr/publications

ou

site internet economie.gouv.fr, rubrique : « Suivre l'information,
Les bulletins officiels de l'administration centrale »

Publication : *Jean-Claude LEFEBVRE*
Tél. : 01 53 18 89 55
jean-claude.lefebvre@finances.gouv.fr
Catherine ROINIER
Tél. : 01 53 18 88 77
catherine.roinier@finances.gouv.fr